LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

ONZIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXIX



TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.





E. Friant pinx. Manesse sc.

LA TOUSSAINT

LE LIVRE D'OR
DU
SALON DE PEINTURE
ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

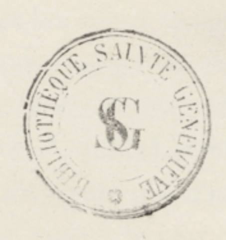
ET ORNÉ DE

QUATORZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

DE BILLY, CHAMPOLLION, DAUMONT, DUVIVIER, JEANNIN,
LALAUZE, DE LOS RIOS, MULLER, MANESSE, L.-C. PENET, Mlle POYNOT,
RUET, SALMON, VALLOTTON





PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE DE LILLE, 7

—

M DCCC LXXXIX



PRÉFACE



Il y avait à craindre, cette année, que la coïncidence de l'Exposition universelle ne rendît les artistes moins nombreux et moins empressés à se montrer fidèles au rendez-vous traditionnel du 1er mai dans le Palais des Champs-Élysées. Ces appréhensions n'avaient rien de fondé. Nos artistes de premier ordre, même ceux qui occupaient dès lors au Champ de Mars les places les mieux remplies, ont tenu à honneur de se présenter, en même temps, au Salon avec des œuvres dignes de leur renommée. MM. Bonnat, Henner, Hébert, Carolus-Duran, Dagnan-Bouveret, Jules Lefebvre, Lhermitte, Roll, n'y faisaient pas moins bonne figure que d'habitude; ils s'y trouvaient même entourés d'une multitude plus considérable que jamais d'artistes plus jeunes et de débutants dont l'ardeur semblait avoir été excitée par les circonstances. Les peintres étrangers, comme s'ils avaient subi, par un sentiment d'émulation honorable, le contre-coup de nos propres émotions, s'étaient également piqués d'amour-propre; ils formaient, à eux

seuls, le cinquième des exposants, et, dans la liste des récompenses, obtenaient vingt et une nominations sur quatre-vingt-dix-neuf, malgré les habitudes de sévérité que le jury conserve à leur égard, surtout en ce qui concerne les hautes récompenses.

L'activité des peintres s'est donc plutôt développée que ralentie, et la vitalité de notre école française, en particulier, ne cesse de s'affirmer. Reste à savoir si cette activité est toujours bien dirigée, et si cette vitalité s'alimente à des sources toujours saines. Une rapide revue des tableaux exposés montre vite par où l'on excelle et aussi par où l'on pèche. Un fait important domine au milieu de cette agitation quelque peu désordonnée, où la disproportion matérielle des toiles avec les sujets insignifiants qu'elles contiennent, l'abus des pratiques superficielles et des improvisations prétentieuses, blessent de toutes parts les yeux les plus bienveillants; et ce fait est dû, en grande partie, à l'action exercée sur le public et sur les artistes depuis trente années par une incomparable suite de grands paysagistes. C'est un amour sincère et curieux de la vie des êtres et de la vie des choses dans leurs manifestations les plus simples qui se retrouve, à tous les degrés, chez presque tous les peintres, amour plus ardent, plus sincère, plus général peut-être qu'on ne l'a jamais éprouvé. Sous ce rapport, l'affranchissement des formules étroites et des théories exclusives, en nous permettant de renouer la chaîne interrompue avec les maîtres naïfs ou savants, mais toujours simples et graves, du moyen âge, de la première Renaissance et du XVIIe siècle hollandais, nous a rendu d'incomparables services. Quelle que soit l'insuffisance générale des résultats obtenus à l'heure présente, dans une période de transition tumultueuse, la plupart des tentatives nouvelles se montrent le plus souvent intéressantes par un certain goût très marqué de franchise et de naturel.

Ce qui a le plus à souffrir dans cette crise depuis longtemps prévue, c'est la peinture historique et décorative, celle qu'on appelait autrefois la grande peinture, parce qu'elle suppose, en

effet, avec des études préparatoires plus complètes et plus sérieuses, plus de chaleur et d'abondance dans l'imagination, plus de suite et de force dans la conception, plus de science et de liberté dans l'exécution. A l'heure actuelle, presque tous nos peintres, entraînés par le courant qui les emporte vers la représentation directe et fragmentaire de la réalité environnante, se déshabituent très vite, quand ils s'y essayent, des besognes de longue haleine un peu compliquées, et, lorsqu'ils veulent par hasard s'y reprendre, ils se trouvent tout de suite essoufflés. La plupart des essais de grande composition qu'on voit au Salon pèchent par l'insuffisance technique et montrent où est le danger pour l'école contemporaine, qui, à force de se complaire en des besognes attrayantes et faciles, est en train, quoi qu'il semble, de désapprendre peu à peu son métier. Le métier, en effet, pour un peintre, ne consiste pas seulement à brosser vivement un morceau d'accessoires ou un paquet de draperies, à modeler exactement une tête ou une main isolée, à bien saisir un geste, à bien rendre un mouvement : il consiste encore, il consistera toujours et surtout à savoir combiner et associer, dans un cadre donné, plusieurs figures ensemble, de façon à en tirer un effet intéressant et expressif, de façon à donner aux yeux du spectateur le sentiment d'un tout indivisible et fortement constitué par les jeux combinés de la forme et de la couleur.

Les quelques bons tableaux du Salon dus à des hors concours qui portent, d'un bout à l'autre, la ferme empreinte d'un talent mûr et d'une conviction soutenue, ceux, par exemple, de MM. Bonnat, Henner, Hébert, Chaplin, ne sont que des études fragmentaires, n'impliquant que peu ou point d'effort imaginatif, peu ou point de renouvellement technique. L'œil, néanmoins, s'y arrête avec plaisir, parce que, si la nouveauté y fait défaut, on y trouve, avec une expérience sérieuse du langage pittoresque, l'impression nette et sincère d'individualités caractérisées. L'*Idylle,* où M. Bonnat accentue, avec son énergie savante, dans un groupe d'amoureux qui se regardent, le con-

traste de la nudité virile, ferme, vive, colorée, et de la nudité féminine, délicate, souple, frémissante; la *Prière,* de M. Henner, où une jeune fille, agenouillée, fait éclater, dans une pénombre douce, la blancheur chaste de sa poitrine nue; *la Solitaire,* de M. Hébert, mélancoliquement accoudée dans un paysage d'automne; les *Premières Fleurs,* de M. Chaplin, jeune fille à peine enveloppée d'une mousseline légère, sont remarquables par un sentiment très personnel de la beauté qui s'exprime avec une science réfléchie.

Toutes ces études, sauf l'*Idylle,* ne sont que des figures isolées, demi-vêtues ou drapées, presque toutes à mi-corps. Les difficultés augmentent lorsqu'il s'agit de placer des figures, soit nues, soit même drapées, en certain nombre, dans un milieu déterminé, de les multiplier et de les grouper, de faire jouer à ces groupes un rôle expressif et décoratif dans l'ensemble d'une action imaginaire ou réelle. Les deux morceaux les plus importants que nous ait offerts le Salon dans ce genre, le *Bacchus* de M. Carolus-Duran et le *Bella matribus detestata* de M. Gabriel Ferrier, malgré les qualités brillantes ou solides de leurs auteurs, laissent encore percer un certain effort de labeur qui montre combien ces mâles besognes sont tombées en désuétude dans l'école contemporaine, et qui contraste avec l'aisance traditionnelle de nos anciennes écoles, plus studieuses au fond et plus cultivées en semblables matières. Ce n'est pas qu'on ne retrouve dans le *Bacchus* de M. Carolus-Duran, sous une banalité académique de composition tout à fait inattendue, presque toutes les qualités brillantes de ce virtuose ardent et inégal. L'ensemble éclatant, avec ses notes délicates et savamment combinées où dominent le rose tendre, le blanc clair, l'azur vif, attire les yeux comme un bouquet de fleurs variées. Plusieurs des bacchantes, étalant leurs corps nus au soleil ou dans l'ombre, sont amoureusement peintes avec de fines coulées de pâte et une intelligence saine de la beauté. Là, encore, ce sont ses qualités d'improvisateur qui sauvent M. Carolus-Duran, qualités qu'on

retrouve, à leur aise alors et tout entières, dans ses *Portraits des fils de Mme P...*; mais ses travaux antérieurs ne l'avaient pas suffisamment préparé à un ouvrage de si longue haleine. Chez M. Gabriel Ferrier, au contraire, c'est la science scolaire qui s'affirme, dans certains morceaux, avec une violence excessive. Sa composition est claire et significative, et, si la plupart de ses figures dramatiques ne présentent rien de nouveau dans l'attitude ni dans l'expression, elles sont du moins vigoureusement transformées par une exécution un peu dure et sèche, mais résolue et colorée. Au milieu de toutes les pâles fadaises qui révèlent un alanguissement général, une protestation, même brutale, comme celle de M. Ferrier, devient intéressante et respectable.

C'est toujours la future Sorbonne qui fournit les pages les plus intéressantes de l'art historique. Les peintures qui lui sont destinées, par MM. Lerolle et Flameng, ne sont pas entièrement soustraites à l'influence désastreuse des idées courantes, qui font consister l'harmonie décorative dans l'atténuation systématique des formes aussi bien que des couleurs. Néanmoins, on y constate un sentiment juste et raisonné des époques et des mœurs qui devaient y être représentées, en même temps qu'une entente habile de l'unité expressive à établir dans la composition. Sous ce rapport, le *Rollin, principal du collège de Beauvais,* par M. François Flameng, nous paraît même supérieur à ses précédents travaux pour le même édifice. Tous ses personnages, studieux, groupés librement, au déclin d'un jour d'automne, dans une cour grave et froide, s'y entretiennent, sans pédantisme, dans la paix d'une lumière douce, qui semble refléter la paix de leur conscience. La même unité, la même sincérité, la même familiarité, avec une clarté plus vive et un accent délicieux de fraîcheur, attirent vers la toile de M. Lerolle, *Albert le Grand au couvent Saint-Jacques*. Mise en scène presque semblable, mais quatre siècles plus tôt, dans un cloître planté d'arbres; professeurs et étudiants sont en blanc au lieu d'être en noir; c'est toujours l'automne, car l'automne plaît aux philosophes; seulement,

la lumière est blanche et douce, lumière d'aurore, et non de soir. M. Lerolle a appris l'amour de ces harmonies calmes de lumière, par lesquelles se distinguent ses œuvres, à l'école des paysagistes. L'influence des paysagistes n'est pas moins frappante dans la grande toile de M. Tattegrain, *Louis XIV aux Dunes,* où la solennité triste des sables mouvants sous la brise de mer, enfouissant lentement les cadavres épars, forme la partie la plus saisissante et la plus personnelle de la composition.

Lorsqu'il s'est agi de donner la médaille d'honneur, ce n'est point du côté des peintres d'histoire, mais du côté des peintres de mœurs contemporaines, surtout des peintres rustiques, ceux qui touchent de plus près aux paysagistes, que le jury, soumis en cela à l'opinion publique, s'est immédiatement tourné. M. Benjamin-Constant, qui avait fait des envois intéressants, une étude africaine d'une exécution soignée et soutenue, *le Jour des funérailles au Maroc,* et un *Portrait de Mme D...*, en robe rose, d'une harmonie délicate, n'a paru qu'un instant pouvoir entrer en ligne. La victoire a été promptement assurée à M. Dagnan-Bouveret pour ses *Bretonnes au pardon,* qui marquent, en effet, comme quelques-uns de ses derniers tableaux, à la suite de Millet et de Jules Breton, une évolution nouvelle, plus méthodique et plus positive, dans l'étude des figures rustiques. L'esprit d'observation très aiguisé de M. Dagnan-Bouveret se manifeste ici par une analyse remarquable, au point de vue ethnographique, des divers types de la race bretonne. Ses qualités de dessinateur s'affirment par l'aisance avec laquelle il groupe ses figures et par la délicatesse avec laquelle il les modèle dans la lumière. Sa supériorité de poète se révèle par la grâce ou la beauté d'expression qu'il sait donner à ces visages simples. Telle de ces physionomies bretonnes rappelle, par la candeur profonde comme par la finesse des traits, les beaux portraits de Memling et d'Holbein ; c'est, en effet, à ces maîtres loyaux que se rattache M. Dagnan-Bouveret, et nous voudrions toujours le voir comme eux, aussi ferme coloriste que franc dessinateur, chercher l'har-

monie de ses toiles dans la fraîcheur vive et ferme, et non dans l'atténuation ou l'assombrissement des tonalités.

D'autres modernistes de grande valeur, MM. Roll, Lhermitte, Friant, Raphaël Collin, Dawant, semblaient seuls pouvoir entrer en lutte avec M. Dagnan-Bouveret; et, en effet, leurs peintures, sans être d'une poésie aussi évidente et d'une tenue aussi complète, témoignaient d'un développement nouveau dans leurs personnalités déjà bien marquées. M. Roll n'a jamais rien brossé de plus frais, de plus délicat, de plus prime-sautier, que ses jeunes femmes, en toilettes claires, dans le fouillis herbu et fleuri de sa toile *En été*. M. Friant, qui n'avait guère jusqu'à ce jour exercé son pinceau précis et fin qu'en des portraits ou de petites toiles, montrait dans certaines parties de sa *Toussaint,* notamment dans l'aveugle assis contre le mur, une force d'exécution égale à sa netteté d'observation. Les deux pastoureaux amoureux et innocents de la *Jeunesse,* de M. Collin, bien qu'un peu grêles de formes, ravissaient pourtant les yeux par la grâce de leur attitude; M. Lhermitte, dans son *Claude Bernard entouré de ses élèves,* donnait à ses figures vivantes et expressives une force de relief presque excessive; la composition dramatique de M. Dawant, *le Sauvetage,* saisissait tous les yeux par la simplicité pathétique de la composition et le soin, sinon l'ampleur vigoureuse, de l'exécution. D'autres toiles familières, dans des proportions plus modestes, entre autres *l'Homme est en mer,* de Mme Demont-Breton, *le Soir,* de M. Adan, témoignaient combien de ce côté on est bien préparé à saisir et à exprimer la poésie qui se dégage des douleurs et des joies humaines en contact avec la nature intérieure.

Dans la distribution générale des récompenses on remarque les mêmes tendances et les mêmes constatations. Le jury n'a pas trouvé, dans l'énorme quantité de vastes toiles qui lui étaient présentées, une seule qui, par la puissance de la composition et par la certitude de l'exécution, lui parût mériter une première médaille. Les seules peintures renfermant des études de nus qu'il

ait distinguées, le *Poème des bois,* par M. Guay; le *Salut au soleil!* par M. Delacroix; le *Printemps,* par M. Émile-René Ménard; le *Cœnus Flumen,* de M. Gervais; la *Niobé,* de M. Solomon (peintre anglais); les *Tourments de saint Jérôme,* par M. Deully; *la Fontaine de Jouvence,* par M. Quinsac, n'ont reçu que des deuxièmes et des troisièmes médailles : c'est qu'en effet, dans ces estimables compositions, la réalisation reste presque toujours sommaire et hâtive, inférieure aux intentions. Parmi les cinquante-quatre tableaux mentionnés, on ne rencontre même que deux études académiques, l'*Abel,* de M. Verdier, et *les Deux Perles,* de M. Lequesne. Cette pénurie d'analyses sérieuses de la figure humaine ne laisse pas que d'être inquiétante pour l'avenir de notre école, dont la supériorité, quoi qu'on en dise, repose bien plus, jusqu'à présent, sur des qualités acquises que sur des qualités spontanées, sur la force du travail et de la réflexion que sur la vigueur du tempérament et l'originalité de l'imagination. En revanche, dans les portraits, dans les peintures de genre, dans les paysages, on n'avait qu'à choisir, non pas qu'il y en eût beaucoup présentant les caractères d'une œuvre complète et définitive, mais parce qu'il s'en trouvait, en effet, un assez grand nombre d'intéressants, soit par le charme et l'éclat d'un premier entrain de jeunesse, soit par les qualités plus sérieuses que finissent par donner aux travailleurs les plus modestes l'expérience et la maturité. Le grave et simple *Portrait de Mme V...*, par M. Baschet; le brillant et vivant *Portrait d'un aquafortiste,* par M. Gilbert; la *Scène de carnaval,* par M. Vollon, dans la première catégorie; *le Baptême,* de M. Émile Renard; la *Taure égarée,* de M. Camille Paris; l'*Instruction religieuse,* de M. Hirsch, dans la seconde, sont, en effet, de fort bons morceaux de peinture. Les paysages de MM. Berthelon, Montenard, Baudot, Paulin Bertrand, Louis Joubert, Jean Cabrit, Stanislas Lépine, ont tous aussi un accent de sincérité incontestable; et si MM. Boutigny, Outin, Loustaunau, Deyrolle, ne sont pas toujours des coloristes très sûrs, ce sont du moins des compositeurs ingénieux,

des observateurs attentifs, des dessinateurs consciencieux, qui conservent, dans la peinture anecdotique, rustique ou militaire, de précieuses traditions. Le jury, en ne donnant à M. Gardette qu'une médaille de troisième classe, s'est peut-être montré parcimonieux vis-à-vis d'un jeune artiste qui possède vraiment de la force et témoigne de nobles ambitions. Nous avons déjà indiqué combien d'étrangers ont reçu des récompenses d'un ordre secondaire ; il est certain que l'*Orphelinat bourgeois à Amsterdam,* de Mlle Schwartze; le *Combat de coqs en Flandre,* de M. Remy Cogghe ; les *Baigneuses à l'air,* de M. Zorn; les *Derniers Rayons, pêcheurs amarrés sur l'Escaut,* par M. Baertsoen, comptaient parmi les ouvrages les plus intéressants du Salon.

La section de sculpture s'est plus ressentie que la section de peinture de la coïncidence de l'Exposition universelle. Une statue ne s'improvise pas comme un tableau : beaucoup de sculpteurs, voulant figurer au Champ de Mars, avaient dû renoncer à paraître aux Champs-Élysées. Toutefois, les chefs de l'école, MM. Dubois, Fremiet, Falguière, Chapu, Mercié, Barrias, avaient réussi à se montrer partout, et les œuvres qu'on voyait d'eux aux Champs-Élysées étaient tout à fait dignes de leur renommée. Les deux statues équestres de *Jeanne d'Arc,* par MM. Fremiet et Paul Dubois, comptent déjà, notamment, parmi les plus nobles ouvrages dont notre pays puisse s'enorgueillir. M. Fremiet a voulu refaire sa statue, si populaire, de la place des Pyramides. Il a cédé à ce besoin impérieux qu'éprouvent les grands artistes de poursuivre l'insaisissable perfection; il a voulu donner à sa Jeanne d'Arc des apparences plus vigoureuses, établir des rapports plus classiques entre les proportions de la chevaucheuse et celles de sa monture. Son œuvre est puissante et vigoureuse. M. Paul Dubois a vu aussi en Jeanne d'Arc la missionnaire du Ciel en action. Le mélange de hardiesse et d'innocence, de douceur et d'énergie, de naïveté et de bon sens, de piété et de sens pratique, qui nous déconcertent chez la vaillante paysanne, a été exprimé par l'artiste avec une justesse

et un naturel vraiment supérieurs. Il faut penser aux chefs-d'œuvre les mieux venus, les plus spontanés et les plus savants à la fois de la Renaissance, pour trouver un accord pareil de l'inspiration et de l'exécution. Le *Tombeau de Paul Baudry,* par M. Mercié; le haut-relief funéraire *l'Espérance,* par M. Chapu; *la Chasse,* par M. Barrias; *la Musique,* par M. Falguière; *S. M. l'Impératrice de Russie,* par M. Gautherin, sont également des morceaux excellents et dont on se souviendra. Quelques beaux marbres, achevés avec soin, remettaient en même temps sous les yeux des figures agréables ou puissantes dont les modèles avaient été distingués les années précédentes. Tels étaient l'*Ève,* de M. Marqueste; *la Géographie,* de M. Lanson; *les Exilés,* par M. Mathurin Moreau; *le Vainqueur,* par M. Thabard; *la Fortune enlevant son bandeau,* par M. Michel; la *Muse d'André Chénier,* par M. Puech; le *Tircis,* par M. Laporte. MM. Michel, Puech, Laporte, n'étant pas encore hors concours, le jury leur a décerné ses meilleures récompenses; il a distribué avec soin les autres parmi ces travailleurs modestes et consciencieux dont on suit avec tant d'intérêt les études et les progrès à chaque exposition, et qui finissent presque tous par conquérir, dans leur entourage, une solide et juste estime, à défaut de cette faveur populaire qui se prodigue si facilement et si légèrement aux peintres, mais ne se donne que si rarement et avec tant de peine aux sculpteurs.

GEORGES LAFENESTRE.



LE LIVRE D'OR
DU
SALON DE PEINTURE



Dagnan-Bouveret pinx. Vallotton sc.

BRETONNES AU PARDON



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

VOTÉE PAR TOUS LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS AU SALON
(MÉDAILLÉS OU MENTIONNÉS)

DAGNAN-BOUVERET (PASCAL-ADOLPHE-JEAN), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Boulevard Bineau, 73, à Neuilly-sur-Seine.

N° 681. *Bretonnes au pardon.*

H. 1m26. — L. 1m42.

Dans une prairie, au premier plan, sept paysannes, assises, formant le cercle. Toutes portent des robes de couleur sombre et des bonnets et collerettes en toile blanche. La première, à droite, qu'on voit de profil, lit un papier qu'elle tient à la main. La seconde, un peu en arrière, montre sa tête de face, ainsi que la troisième, placée au milieu, qu'on voit jusqu'aux genoux, et qui croise les mains sur son tablier. La quatrième, sur le premier plan, est vue de dos, et les trois der-

nières, formant l'extrémité du cercle, vues de profil ou de trois quarts, ne montrent qu'en partie leur visage. A gauche, un peu en arrière, deux paysans, coiffés de chapeaux noirs, les mains dans leurs poches, debout, vus de trois quarts, regardent le cercle des femmes. Dans l'éloignement, à gauche, un talus devant un bouquet d'arbres, et, à droite, un pré, au bout duquel se dressent, en contre-bas, un clocher à jour et l'avant-corps d'une église. Sur le pré, plusieurs groupes de paysannes et paysans, assis ou debout; auprès du premier groupe, un mendiant tendant son chapeau. Ciel gris.

Signé à gauche, en bas : *P. A. J. Dagnan-B.* 1887.



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

FRIANT (ÉMILE), né à Dieuze (Alsace-Lorraine), élève de Cabanel et de M. Devilly. — Méd. 3e cl. 1884, 2e cl. 1885. — A Nancy, rue Jeanne-d'Arc, 26, et à Paris, boulevard de Clichy, 11. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1885.)

N° 1081. *La Toussaint.*

H. 2m54. — L. 3m28. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

A gauche, de face, assis contre un mur, un aveugle, la tête encapuchonnée, le corps enveloppé d'un manteau vert sombre, un écriteau sur la poitrine, les jambes sous une couverture rayée, tenant, de ses mains gantées, sur ses genoux, une petite sébile. De la gauche, arrivent vers lui, vus de profil, tous en vêtements de deuil, une petite fille, coiffée d'un bonnet de fourrure, qui avance la main droite en présentant une pièce de monnaie, deux dames en chapeau, dont la plus proche tient un gros bouquet de chrysanthèmes, un homme d'âge mûr, coiffé d'un chapeau de soie à haute forme, ayant sous le bras un parapluie, une jeune fille, en chapeau noir, portant un pied de chrysanthèmes en fleur dans un pot de terre rouge. Derrière eux, au fond, à travers une grille, au-dessus d'un mur bas, on aperçoit, au loin, l'intérieur d'un cimetière, avec de nombreux groupes de visiteurs. Le sol, les bâtiments, les arbres, sont couverts de neige.

Signé à gauche, en bas : *E. Friant.* 1889.





G. Guay pinx. F. E. Jeannin sc.

POÈME DES BOIS



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE[1]

GUAY (Gabriel), né à Paris, élève de MM. Lequien et Gérôme. — Méd. 3e cl. 1878. — Rue des Gardes, 7.

N° 1239. *Poème des bois.*

H. 2m10. — L. 3m58. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, une femme nue, vue de dos, couchée sur des feuilles sèches, la tête à gauche. Au deuxième plan, sur la droite, trois autres femmes nues, en contre-bas : deux qu'on voit à mi-corps, l'une, de face, accoudée sur l'herbe, l'autre couchée, les bras croisés, la troisième

1. Le Jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de médailles de première classe.

montrant seulement la tête. Alentour, des troncs de hêtres. Fond de bois jaunis par l'automne.

Signé à droite, en bas : *Gabriel Guay*.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BASCHET (ANDRÉ-MARCEL), né à Gagny (Seine-et-Oise), élève de G. Boulanger et de M. Jules Lefebvre. — Prix de Rome 1883. — Rue des Saints-Pères, 60.

N° 131. *Portrait de Mme V...*

H. 1m70. — L. 1m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Dame âgée, en robe noire, coiffée d'un chapeau noir, assise, de trois quarts, tournée à gauche, dans un fauteuil capitonné de couleur verdâtre. Elle tient les mains croisées sur sa ceinture, les pieds étendus sur un tabouret d'étoffe noire. Près d'elle, à gauche, en arrière, une table à ouvrage en acajou sur laquelle sont posés des pelotons de laine blanche. Fond d'appartement.

Signé à droite, en bas : *Marcel Baschet*.

RENARD (ÉMILE), né à Sèvres (Seine-et-Oise), élève de Cabanel et de M. C. de Cock. — Méd. 3e cl. 1876, Ex. — Rue de Vaugirard, 93.

N° 2259. *Le Baptême*.

H. 1m10. — L. 1m92.

Intérieur d'église. Au milieu, les fonts baptismaux, au-dessus desquels une vieille paysanne, debout, à droite, tient un enfant emmailloté qu'un jeune prêtre, en surplis blanc, debout, à gauche, est en train de baptiser. Près de la vieille femme, à gauche, de face, un homme en

redingote noire; à droite, une jeune paysanne, de profil, portant une pelisse noire, et un homme en vêtement noir, les mains derrière le dos. Au deuxième plan, à droite, un jeune ecclésiastique, assis devant une table, écrivant sur un grand registre; au premier plan, à gauche, vu de dos, un bedeau, tête nue, sa canne sous le bras gauche, portant dans la droite un cierge allumé.

Signé à droite, en bas : *E. Renard.* 1889.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BERTHELON (EUGÈNE), né à Paris, élève de MM. E. Lavieille et Berne-Bellecour. — Mention honorable 1879, méd. 3e cl. 1886. — Rue Alfred-Stevens, 7. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1886.)

N° 224. *La Barque de pêche abandonnée.*

H. 1m80. — L. 2m75.

Mer agitée. Sur le premier plan, à droite et à gauche, des pointes de récifs. Sur le deuxième plan, vers la droite, une embarcation, à moitié submergée, au milieu des écueils, montrant l'avant de sa coque peinte en jaune au-dessous de la ligne de flottaison. Le ciel, chargé, vers la droite, d'épaisses nuées sombres, est éclairé, à gauche, sur l'horizon, d'une lueur claire que traversent des bandes de vapeurs rougies par le soleil couchant.

Signé à gauche, en bas : *E. Berthelon.*

BOUTIGNY (PAUL), né à Paris, élève de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1884. — Rue Nollet, 56. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 349. *Un Brave.*

Un peu avant cinq heures, les Allemands occupèrent Épinal. Au moment où les vainqueurs descendaient le faubourg Saint-Michel, un homme, sans se laisser toucher par les cris de sa femme et de ses enfants, sortit précipitam-

ment de sa maison et se plaça au milieu de la route, genou en terre, épaulant sa carabine... Lorsque les premiers rangs ne furent qu'à une centaine de pas, Dubois abaissa lentement sa carabine et fit feu. Un Allemand roula sur la route; presque en même temps un second coup partit et fit rouler un Prussien hors des rangs... « Feu! » cria un officier... Ainsi mourut Dubois, le vieux soldat d'Afrique et de Crimée.

(Général Ambert, *Récits militaires*.)

H. $1^{m}72$. — L. $1^{m}50$.

Sur le premier plan, à gauche, vu de dos, un genou en terre, au milieu de la chaussée, Dubois, tête nue, en bras de chemise, épaulant sa carabine. A droite, sur le trottoir, au bas d'un perron disjoint, une femme, à genoux, de face, se cachant la tête dans ses mains. Devant elle, à terre, une poupée. Sur le perron, un vieillard, emportant une petite fille dans ses bras, une vieille femme, étendant les mains vers Dubois, une autre femme debout à côté d'elle. A gauche, au bout de la rue, dans l'éloignement, la colonne allemande arrivant de face. Un des hommes, frappé, tombe à la renverse.

Signé : *P. Boutigny*.

GILBERT (René), né à Paris, élève de M. A. Gilbert. — Méd. 3e cl. 1886. — Rue Aumont-Thiéville, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1886.)

N° 1158. *Un Aquafortiste*.

H. $2^{m}35$. — L. $1^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Homme brun, en bras de chemise, debout, de profil, tourné à gauche, les jambes écartées, tenant de la main droite, à hauteur de son front, une plaque de cuivre sous laquelle il promène, de la main gauche, une mèche allumée. A gauche, sur une table, un pupitre sur lequel est posée une planche de cuivre devant un cadre de verre dépoli, au bas d'une fenêtre. A côté du pupitre, des fioles et des bouteilles. Au-dessus, suspendu à un fil, un dessin. Sur le premier plan, à gauche, un porte-cartons et un escabeau; à droite, des cartons à dessins et

des châssis, et, au-dessus, quelques cadres accrochés sous une tapisserie.

Signé à gauche, en bas : R. *Gilbert*. 1889.

DELACROIX (Henri-Eugène), né à Solesmes, élève de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1876. — A l'Académie de Valenciennes.

N° 762. *Salut au soleil !*

H. 4m95. — L. 3m48. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur une plage, au premier plan, vers la droite, une nymphe nue, presque de face, la tête tournée à gauche vers le soleil levant, assise sur un dauphin qu'un enfant, debout à droite, tient par une bride, au pied d'un rocher. A gauche, un groupe de deux nymphes, vues de dos, dont l'une, agenouillée, soutient l'autre, couchée dans le sable, toutes deux tournant la tête du même côté. A droite, sur le rocher, une femme couchée et accoudée, regardant aussi vers l'est. Plus loin, de l'autre côté du rocher, on aperçoit, à mi-corps, trois femmes nues qui dansent. Ciel clair, traversé de lueurs roses. A gauche, le soleil qui se lève.

Signé à droite, en bas : *H. E. Delacroix.*

OUTIN (Pierre), né à Moulins, élève de Cabanel et de M. Lecointe. — Mention honorable 1879, méd. 3e cl. 1883. — Boulevard de Clichy, 27. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1883.)

N° 2045. *Épisode du combat de Quiberon.*

Le comte d'Hervilly, ayant reçu un biscaïen au milieu de la poitrine, fut

soigné par une Anglaise, lady Diana W..., qui l'accompagnait depuis Londres. (*Correspondance particulière.*)

H. 1m55. — L. 2m35.

Au milieu, de face, assis sur une caisse défoncée, le comte d'Hervilly, en uniforme blanc, la poitrine ensanglantée et découverte. Lady Diana, en robe feuille-morte, coiffée d'un grand feutre gris, à genoux près de lui, le soutient en lui appuyant un mouchoir sur la poitrine. Elle regarde un officier, en habit vert, coiffé d'un tricorne, qu'on voit de dos et qui montre, sur la gauche, des bandes de Bretons en fuite, s'efforçant de mettre à flot une embarcation. Derrière d'Hervilly, deux Bretons, debout, l'un la mâchoire enveloppée d'un linge sanglant, l'autre portant une veste de peau, qui le soutiennent par les épaules. A droite, un peloton de Bretons faisant front à l'ennemi; sur le devant, l'un charge son fusil, l'autre déchire sa cartouche; à leurs pieds, un blessé, les yeux bandés, se traîne sur ses genoux en tendant ses mains croisées. Sur le premier plan, deux cadavres et un tambour à terre. Au fond, dans l'éloignement, la mer, grise et couverte, vers la gauche, d'une ligne de vaisseaux tirant des canonnades. Ciel nuageux.

Signé à gauche, en bas : *Outin.*

PARIS (Camille), né à Paris, élève de Ary Scheffer et de Picot. — Méd. 3e cl. 1874. — A Barbizon (Seine-et-Marne) et à Paris, rue de Vintimille, 16.

N° 2060. *Jeune Taure égarée.*

H. 1m72. — L. 2m38.

La bête, de couleur gris jaune, est arrêtée, vue de profil, regardant à gauche, sur le bord d'un étang. A droite, des rochers surplombants et couronnés de broussailles jaunissantes. A gauche, on aperçoit, au fond, sur l'autre bord de l'étang, la fumée d'un feu de branches.

Signé à gauche, en bas : C. *Paris.*

MONTENARD (FRÉDÉRIC), né à Paris, élève de Dubufe et de MM. Mazerolle, E. Delaunay et Puvis de Chavannes. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1883. — Rue Ampère, 7. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)

N° 1930. *La Route de la Seyne; rade de Toulon.*

H. 0m96. — L. 1m54.

A gauche, longeant la mer, une route blanche, bordée par des murs au-dessus desquels s'élèvent des touffes d'oliviers et d'autres arbres poussiéreux. A droite, la mer, d'un bleu intense, sur laquelle on aperçoit trois barques. Au fond, dans le lointain, une côte dentelée, au bas de laquelle s'étendent des constructions. Par derrière, une ligne de montagnes bleues. Sur la route, au deuxième plan, s'avance une charrette, et, plus loin, une diligence.

Signé à droite, en bas : *Montenard.* 1889.

DEYROLLE (THÉOPHILE-LOUIS), né à Paris, élève de Cabanel et de M. Bouguereau. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1887. — A Concarneau (Finistère), et à Paris, chez M. Le Couteux, boulevard de Clichy, 86. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1887.)

N° 839. *Le Pardon de Notre-Dame-de-Kervenec; pendant la messe.*

H. 1m55. — L. 2m68.

A gauche, le mur d'une église, avec une petite porte devant laquelle se tient un groupe de paysannes, les unes à genoux, les autres debout, et un groupe de paysans, tous debout et tête nue. Au premier plan, un jeune paysan, debout, appuyé contre le mur, tenant son chapeau sur sa poitrine. Au même plan, sur la droite, plusieurs paysannes, assises en rang; la première, qui regarde de face, a devant elle une

caisse sur laquelle sont étalés des gâteaux, et, à côté d'elle, un panier rempli de brioches. Derrière, d'autres paysannes à genoux. Dans l'éloignement, des champs séparés par des talus et des arbres. Ciel grisâtre.

Signé à droite, en bas : *Th. L. Deyrolle.*

LOUSTAUNAU (Louis-Auguste-Georges), né à Paris, élève de MM. Gérôme, Barrias et Vibert. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1887. — Boulevard Rochechouart, 57 *bis*. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1887.)

N° 1736. *École de ponts, à Bougival.*

H. 1m95. — L. 3m00.

Au premier plan la Seine. Sur la droite, une barque plate, montée par trois soldats; sur la gauche, deux autres barques, sur lesquelles reposent de longues poutres; des soldats y sont assis. Dans celle qui se trouve le plus près du bord, quelques hommes, debout, aident à poser des traverses qu'on abaisse du pied du pont. Au fond, une côte montante sur laquelle, en haut, sont dressées des tentes. Sur la route qui descend vers le pont arrivent des groupes de soldats, presque tous en bras de chemise et portant des solives. A gauche, dans l'éloignement, on aperçoit un autre pont commencé et une escouade d'ouvriers sur la rive. Ciel bleu clair semé de vapeurs grises.

Signé à gauche, en bas : *A. Loustaunau.*

VOLLON (Alexis), né à Paris, élève de M. Antoine Vollon. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1888. — Rue Rochechouart, 66. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 2670. *Scène de carnaval.*

H. 2m40. — L. 2m08. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de salle à manger. A gauche, assis, presque de face, auprès d'une table sur laquelle traîne sa main gauche, tenant un verre vide, un jeune homme, en costume de Polichinelle mi-partie rose et jaune, s'endort, la tête penchée en avant. A ses pieds, son chapeau enrubanné. Derrière lui, au deuxième plan, à droite, une jeune femme, en corsage rouge et jupe de dentelle noire à dessous rouge, assise sur le bout de la table, se retourne, en riant, vers un Pierrot qui, la main gauche sur son cœur, lui fait une déclaration. Au fond, dans l'embrasure d'une porte, un Arlequin, sa batte à la main, suivi d'autres masques.

Signé à gauche, en bas : *Alexis Vollon fils.*

BOUDOT (Léon), né à Besançon, élève de M. Français. — Mention honorable 1880, méd. 3e cl. 1888. — A Besançon, quai de Strasbourg, 13. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1888.)

N° 327. *Les Bords du Doubs à Avenay ; septembre.*

H. 1m35. — L. 1m95.

A gauche, sur une rive herbue et verte, deux saules, entre lesquels est assis un paysan, coiffé d'un chapeau de paille, raccommodant sa faux. A ses pieds, dans l'eau, une petite barque. Au milieu, la rivière arrivant du fond en serpentant et couverte, sur la droite, de joncs et de nénuphars. Au fond, une ligne de coteaux dans l'ombre. Effet de lumière vive du matin, et venant du fond.

Signé à gauche, en bas : *Boudot.*

FRÈRE (Charles-Édouard), né à Paris, élève de Couture et de MM. A. Defaux et E. Frère. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1883. — A Paris, boulevard Rochechouart, 57 *bis.* (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1883.)

N° 1079. *Cheval mort, à Bouqueval.*

H. 2m54. — L. 4m18. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'écurie. A droite, étendu sur la paille, un cheval gris, attaché par une corde que quatre hommes, debout à gauche, vus de profil, tirent de toutes leurs forces, le premier en se baissant en avant, les trois autres en se penchant en arrière. A gauche, derrière eux, une porte ouverte.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Ed. Frère.* 1889.



L. Gardette pinx.

L.C. Penet sc.

LE GÉNÉRAL MARGUERITTE AU PLATEAU DE FLOING

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GARDETTE (Louis), né à Paris, élève de Pils et de Lehmann. — Mention honorable 1887. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 103.

N° 1115. *Le Général Margueritte au plateau de Floing; bataille de Sedan, 1er septembre* 1870.

Le général Margueritte venait à peine de remonter sur la crête qu'il reçut une balle qui lui traversa les deux joues et lui coupa la langue; il tomba, ainsi que le cheval qu'il montait. Son officier d'ordonnance, lieutenant Reverony, et un hussard, le replacèrent sur un cheval de troupe... On se remit en marche, le général soutenu sous les deux bras; bientôt on passa devant le front du 1er chasseurs d'Afrique; les hommes, debout sur les étriers, hurlèrent : « Vengeons le général, vengeons le colonel! » Le général Margueritte, ensanglanté, tête nue, la langue pendante, horrible à voir, poussait des cris rauques et ordonnait avec la main de charger.

(Rapport du commandant De Pierres.)

H. 4m85. — L. 7m30. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, au milieu, vu de profil, tourné vers la gauche, le général, la tête nue, le bas du visage meurtri et ensanglanté, monté sur un cheval gris que tient par la bride un cuirassier à pied. Il est soutenu, d'un côté, derrière, par un guide à cheval, et de l'autre, sur le devant, par un dragon à pied. Il tend le bras vers la gauche, où l'on voit, à l'arrière-plan, arriver, de face, au galop, un escadron de hussards bleus, conduit par un colonel qui galope en tête, levant en l'air son sabre et criant. A droite, derrière le général, un groupe de lanciers, et, sur le devant, un groupe de fantassins dont l'un, vu de face,

met son fusil en joue. Un autre, à genoux derrière un cheval mort, est en train de tirer. Au fond, des nuages de fumée.

Signé à droite, en bas : *Gardette.* 1889.

GARAUD (Gustave-César), né à Toulon, élève de M. Français. — Mention honorable 1881. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 117. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1110. *L'Écluse ; bords de la Sarthe.*

H. $1^{m}40$. — L. $1^{m}82$.

Au deuxième plan, un barrage avec une vanne au milieu, un peu sur la droite, et une autre sur la gauche. Un jeune garçon, en culottes bleues et en bras de chemise, au pied de la première vanne, se penche, cherchant quelque chose dans l'eau. A droite, un sentier sous des arbres. A gauche, un grand arbre.

Signé à gauche, en bas : *Gustave Garaud.*

GODIN (Mlle Marguerite), née à Paris, élève de Boulanger et de MM. Bonnat et J. Lefebvre. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 117.

N° 1185. *Jeune Fille au livre.*

H. $2^{m}05$. — L. $1^{m}28$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Tête nue, vêtue d'une robe noire, elle est assise, vue de face, dans un grand fauteuil Louis XIII foncé d'étoffe rouge à ramages dorés, et tient des deux mains, sur ses genoux, un livre ouvert. Elle a sous les pieds un coussin en tapisserie. A droite, une tenture rouge.

Signé à gauche, en bas : *M. Godin.* 89.

DUFFAUD (Jean-Baptiste), né à Marseille, élève de MM. Gérôme et Barrias. — Rue du Cherche-Midi, 9.

N° 910. *Leis Estellos.*

... Elle resta ainsi sans bouger jusqu'au moment où les astres du ciel pâlirent, effacés par le jour qui montait...

(Alphonse Daudet.)

H. 1m52. — L. 2m59. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur la pente d'une montagne, un jeune berger, assis, la tête nue, enveloppé dans sa limousine, vu de profil. Il soutient, sur son épaule gauche, la tête d'une jeune fille endormie, assise à ses pieds, et qu'on voit de face. A droite, entre les montagnes, le fond d'une vallée où l'on distingue un village et un clocher. Ciel gris éclairé, sur la route, par le croissant de la lune.

Signé : *J. B. Duffaud.*

FAUVEL (Georges-Henri), né au Havre, élève de Cabanel et de M. Ch. Lhuillier. — Au Havre, rue de Sainte-Adresse, 33.

N° 999. *En forêt; meute de bassets-griffons vendéens à M. A...*

H. 2m25. — L. 3m85.

Sur le premier plan, au milieu d'une longue allée couverte de feuilles mortes, dans une forêt, seize chiens bassets arrêtés. Sur la gauche, vu de profil, un piqueur, le genou en terre, en train de délier deux bassets accouplés. Sur la gauche, un autre groupe de seize chiens de même espèce au bas d'une futaie, sur un terrain en pente. A droite, le long de la route, plusieurs hêtres dénudés.

Signé à droite, en bas : *Fauvel.*

MÉNARD (Émile-René), né à Paris, élève de Baudry et de MM. Bouguereau, Tony Robert-Fleury et Delaunay. — Mention honorable 1887. — Place de la Sorbonne, 3.

N° 1856. *Printemps.*

H. 2^m00. — L. 2^m24. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, une jeune femme, à la chevelure blonde et flottante, le torse nu, les jambes enveloppées d'une draperie rouge et jaune, assise, de face, sur le bord d'une vasque de pierre. Elle tient, dans la main gauche, une gerbe de pivoines et d'iris, et s'appuie, de la droite, sur d'autres fleurs posées sur la pierre. Derrière elle, au deuxième plan, sur la droite, près d'une rivière, une autre jeune femme, debout, la poitrine nue, levant les bras pour cueillir des fleurs à un arbuste. A gauche, dans l'éloignement, sous le bois, deux autres femmes nues, l'une couchée, l'autre debout et portant des fleurs. Sur le premier plan, à droite, des touffes d'iris en fleur.

Signé à droite, en bas : R. *Ménard.*

HOROVITZ (Léopold), né à Kaschau (Hongrie), élève de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. — A Varsovie, et à Paris, chez M. Troisgros, rue Victor-Massé, 35.

N° 1358. *Portrait de Mme la princesse S...*

H. 1^m30. — L. 0^m98. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame âgée, vue de face, la tête enveloppée d'un voile de dentelle avec des ornements de jais, en robe de velours noir. Elle porte dans la main droite un livre de prières relié en velours grenat, avec fermoirs d'argent, et tient la main gauche appuyée sur son poignet droit. Fond neutre.

Signé en haut : *Horovitz.* 1882.

BILLET (M[lle] ALINE), née à Cantin (Nord), élève de son père. — A Cantin (Nord), et à Paris, chez MM. Boussod et Valadon, rue Chaptal, 9.

N° 255. *L'Achat d'un cheval.*

H. 3m90. — L. 3m75. — Fig. grandeur naturelle.

Dans un pré vert, deux chevaux, l'un rouge, l'autre blanc, galopant, côte à côte, vus de face. Le cheval rouge est monté par un homme en blouse, qui tient l'autre cheval par une longe. A l'arrière-plan, sur la gauche, deux hommes debout, de face, regardent. Fond de haies et de bois.

POMEY (M[lle] THÉRÈSE), née à Paris, élève de son père. — Boulevard Lannes, 39, et à la galerie des Artistes modernes, rue de la Paix, 5.

N° 3717. *Deux Portraits.*

Miniatures.

1. Petite fille, en buste, de face, assise dans une chaise gothique. Elle porte une robe noire et un tablier rouge. Fond de tapisserie à verdure.

Signé à gauche, en haut : *Thérèse Pomey.* 1888.

2. Dame brune, en buste, la tête nue, vue de profil, tournée à droite. Elle porte une robe noire avec des bouillons sur les épaules.

Signé à droite, en haut : *Thérèse Pomey.* 88.

BERTRAND (PAULIN), né à Toulon, élève de Cabanel. — Rue Bayen, 31.

N° 235. *Récifs à Saint-Vincent, près Toulon.*

H. 1m75. — L. 2m70.

Au premier plan, des rangées de récifs de couleur rougeâtre. Sur la gauche, au-dessus des récifs, une côte en pente, couverte de bois d'oliviers dans lesquels s'enfonce un sentier. A droite, la mer, bleue et calme. Au fond, une ligne basse de terre. Ciel clair, semé de quelques flocons blancs.

Signé à droite, en bas : *Paulin Bertrand.*

BOURGOGNE (PIERRE), né à Paris, élève de MM. V.-P. Galland et J. Lequien. — A Sèvres (Seine-et-Oise), rue de Brancas, 32 *ter.*

N° 345. *Chez le fleuriste.*

H. 1m30. — L. 1m98.

Au milieu, dans un baquet, une grosse gerbe d'azalées. A côté, sur la gauche, des lilas dans une terrine; sur la droite, un arrosoir au milieu de branches de rosiers. Derrière, au deuxième plan, à gauche, la margelle d'un puits, et, à droite, un petit mur de pierre. Au fond, une porte flanquée d'un grillage.

Signé à droite, en bas : *P. Bourgogne.* 1889.

JOUBERT (LÉON), né à Quimper, élève de M. Pelouse. — Mention honorable 1884. — Rue Fontaine, 40.

N° 1435. *Vallée Saint-Jean (Finistère).*

H. 1m28. — L. 1m95.

A gauche, au premier plan, un terrain herbu au bord d'une rivière

qui coule sur la droite, venant de face, et, sur le deuxième plan, un monticule planté de grands arbres. A droite, une prairie basse, semée de bouquets d'arbres. Sur la rivière, au premier plan, une barque portant un filet suspendu à deux perches. Ciel calme et bleuâtre, teinté de rose à l'horizon.

Signé à gauche, en bas : *L. Joubert.*

RENOUARD (Paul), né à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), élève de Pils. — Mention honorable 1883. — Rue de l'Arbre-Sec, 46.

N° 3766. *En Irlande.*

Dessins au crayon noir.

1. *Meeting sur la mer.*

Plusieurs barques arrêtées, dans lesquelles de nombreux passagers se tiennent debout, les uns portant des rames, les autres gesticulant et agitant leurs chapeaux.

2. *Whisky.*

Un homme en vêtements déguenillés, les pieds nus, coiffé d'un chapeau noir, marchant, de face, en serrant sous son bras une bouteille.

3. *Pour payer l'école.*

Trois enfants, de face, sur une route, portant des briquettes.

Appartiennent au journal *The Graphic.*

OTÉMAR (Édouard d'), né à Paris, élève de M. E. Giraud. — Avenue de Neuilly, 165, et avenue de Villiers, 147.

N° 2044. *Chez le rétameur.*

H. $1^{m}28$. — L. $1^{m}38$.

Au milieu, sur un pied rond en bois, un appareil de distillation en cuivre chargé de vert-de-gris. A gauche, des chaudrons, passoires, cafetières en cuivre, etc. A droite, un réchaud bas, sur lequel est une casserole renversée.

Signé à gauche, en bas : *E. d'Otémar.*

SCHWARTZE (Mlle Thérèse), née à Amsterdam, élève de son père. — Mention honorable 1884. — A Amsterdam, et à Paris, chez MM. Boussod, Valadon et Cie, rue Chaptal, 9.

N° 2449. *Orphelinat bourgeois à Amsterdam.*

Dieu est le père des orphelins.
(*Psaumes*, LXVIII, 5.)

H. $1^{m}70$. — L. $2^{m}00$. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dans un intérieur, sept jeunes filles, toutes vêtues de l'uniforme de l'orphelinat, robes mi-partie noires et blanches, bonnets de linge blanc. La première, à gauche, se tient debout, de profil, tournant les pages de la musique posée sur un piano devant lequel est assise la seconde, vue de profil en sens inverse, les mains sur le clavier. La troisième, en allant vers la droite, debout, chante, un livre à la main, auprès d'une autre, plus petite, qui croise les mains. Les trois dernières, un peu en arrière, tiennent les yeux baissés sur leurs bibles. Au fond, un mur gris et le bas d'un cadre dans lequel on lit : *Psalm. H 6. 9.*

Signé à gauche, en haut : *Thérèse Schwartze.* 1889.

SOLOMON (Joseph), né à Londres, élève de Cabanel. — A Londres, Holland Park, 18.

N° 2498. *Niobé.*

H. 1m95. — L. 1m55. — Fig. moins grandes que nature.

Un escalier de marbre montant vers un temple. En bas, étendue, de face, sur le premier degré, une femme, enveloppée dans une draperie noire, la poitrine nue, tenant dans la main droite une lyre. Au-dessus, à gauche, une autre, nue, échevelée, tombée, face contre terre, la tête en bas. Plus haut, sur un palier, debout, cheveux épars, Niobé, de face, en tunique blanche, soutenant des deux mains une petite fille renversée. A droite, près d'elle, trois enfants, effrayés, se serrant les uns contre les autres. Autour de la tête de Niobé volent, en tournoyant, des colombes épouvantées.

Signé à gauche, en bas : *Salomon J. Solomon.* 88.

QUINSAC (Paul), né à Bordeaux, élève de M. L. Gérôme. — Rue Coustou, 8, et à la galerie des Artistes modernes, rue de la Paix, 5.

N° 2221. *La Fontaine de Jouvence.*

H. 2m40. — L. 1m68. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme nue, de face, dans un taillis. Elle se penche, à gauche, en se retenant d'une main à une branche d'arbre, vers un rocher d'où tombe un filet d'eau qu'elle reçoit dans le creux de son autre main tendue. Sur le sommet de la roche, un enfant, avec des ailes blanches, accoudé sur une urne, la regarde; il tient une flèche dans la main gauche; devant lui est un carquois. A terre, sur le premier plan, une faux et un vêtement de peau de bête.

Signé à gauche, en bas : *P. Quinsac.* 1889.

GERVAIS (Paul-Jean), né à Toulouse, élève de MM. Gérôme et G. Ferrier. — Rue de la Glacière, 18 *bis*.

N° 1151. *Cœnus Flumen.*

H. 1m05. — L. 2m28. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, assise sur un rocher, une femme nue, près de laquelle, de face, se tient, sur la gauche, une autre femme nue, aussi de face, assise à terre et adossée au même rocher. Derrière, entre elles, une petite fille, vue de dos, la tête, de profil, tournée à droite, montrant ces mots gravés sur le rocher : *Cænus flumen*. Au fond, la mer, très bleue, bordée à gauche par deux anses, dont la première porte, sur sa plage, des maisons étagées.

Signé à droite, en bas : *P. Gervais*. 1889.

CABRIT (Jean), né à Bordeaux. — Mention honorable 1888. — A Bordeaux, rue de la Rousselle, 77.

N° 438. *Les Chênes de Londex; Bazadais.*

H. 1m82. — L. 2m28.

A droite, cinq grands chênes, presque dépouillés, n'ayant plus que quelques feuillages jaunis sur leurs branches basses. A gauche, deux autres grands chênes. Dans l'éloignement, une haie desséchée bordant la clairière, et, derrière, des taillis roussis au-dessus desquels un bouquet de pins dresse, au fond, ses têtes vertes. Sur le premier plan, des amas de feuilles mortes et des touffes de fougères brûlées. Ciel bleu très clair, avec quelques nuées blanches.

Signé à gauche, en bas : *Jean Cabrit*.

HIRSCH (Auguste-Alexandre), né à Lyon, élève de H. Flandrin et Gleyre. — Mention honorable 1879. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1346. *Instruction religieuse; Maroc.*

H. $0^{m}88$. — L. $1^{m}18$.

Au fond, sur le deuxième plan, un vieillard à barbe blanche, assis, les jambes allongées, de profil, tourné à droite, dans une niche de pierre blanche, sur des coussins rouges. Les deux mains levées, tenant dans la droite une paire de lunettes, il adresse la parole à un petit garçon en robe noire à revers violets, coiffé d'une calotte noire, qui se tient, de profil, au premier plan, assis, à droite, sur un tapis. A gauche, dans la même attitude, vu de face, un autre jeune garçon, les yeux fixés sur un grand livre. A droite, près du premier écolier, un escabeau en marqueterie sur lequel sont posés des livres, et, à côté, un encrier. Au fond, à droite, un lambris peint en vert, et, à gauche, une tapisserie.

Signé à droite, en bas : *Alexandre Auguste Hirsch.*

COGGHE (Rémy), né à Mouscron (Belgique), élève de Cabanel. — Mention honorable 1888. — A Roubaix, rue des Vélocipèdes, 16.

N° 604. *Combat de coqs en Flandre.*

H. $2^{m}05$. — L. $1^{m}30$. — Fig. un peu plus petites que nature.

Intérieur d'un cirque. Sur le premier plan, dans l'arène, les deux coqs en lutte; autour d'eux, des plumes et du sang. Au deuxième plan, une balustrade, couverte d'une toile jaune à bordures rouges, derrière laquelle se tiennent, au premier rang, six spectateurs : le premier, à gauche, en vêtement noir, coiffé d'un chapeau noir de haute forme, les bras croisés; le deuxième, en allant vers la droite, en vêtement gris et en casquette, les bras appuyés à la balustrade; le troisième, chauve, grisonnant, tête nue, en bras de chemise, debout, penché sur l'arène;

le quatrième assis, une pipe à la main; le cinquième, coiffé d'un chapeau noir de haute forme; le sixième, coiffé d'une casquette. Derrière le premier rang, deux groupes de spectateurs debout : les uns, à gauche, regardant avec attention; les autres, à droite, se penchant avec vivacité, en gesticulant, criant et se retournant, au fond, vers un balcon plus élevé, en planches, sur lequel se tiennent quelques autres spectateurs.

Signé à gauche, en bas : *Rémy Cogghe.* 89.

WEEKS (Edwin, lord), né à Boston (États-Unis d'Amérique), élève de M. Bonnat. — Mention honorable 1885. — Avenue de Wagram, 128.

N° 2714. *Autour d'un restaurant en plein air, à Lahore.*

H. 1m68. — L. 2m55.

Au premier plan, à gauche, deux tables de bois. Assis sur la première, un homme, en turban noir, parlant avec un autre, coiffé d'une calotte jaune. Devant la deuxième, qui est couverte de vases et vaisselles de cuivre et d'étain, deux hommes, arrêtés, l'un en tunique bleue, l'autre en tunique jaune. Le premier tient devant lui une assiette remplie d'une pâte fumante. A l'autre côté de la table, presque de face, le marchand, coiffé d'une calotte blanche sur de longs cheveux noirs; derrière lui, un fourneau sur lequel chauffe un plat. Près des deux acheteurs, au pied de la table, assis à terre, de profil, un nègre. Plus loin, deux chevaux, l'un gris, l'autre bai brun, ce dernier, monté par un cavalier qui parle à un homme en coiffure brune, vu de dos, qui tient des tenailles. Sur la droite, aux arrière-plans, quelques autres groupes. Au fond, la façade d'une mosquée, couverte de faïences peintes.

Signé à droite, en bas : *E. L. Weeks.*

FOURNIER (Hippolyte), né à Rablay (Maine et-Loire), élève de M. J.-P. Laurens. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 1065. *La Dernière Communion.*

H. 3m10. — L. 3m40. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur pauvre de campagne. A droite, au deuxième plan, dans une alcôve, une vieille femme couchée, les yeux fermés, dans un grand lit. Sur la table de nuit, placée à gauche, un crucifix entre deux chandelles allumées. Près de la table se tient, vu de trois quarts, un enfant de chœur portant, au bout d'une hampe, une lanterne allumée. Plus à gauche, de profil, s'avance un prêtre, en surplis blanc, portant le saint ciboire. Sur le premier plan, au milieu, vu de dos, une femme à genoux, en corsage gris et jupon brun. Elle tient, de la main droite, la petite main d'un enfant en bas âge debout dans un chariot roulant. A droite, de face, un autre enfant, assis à terre, suçant son doigt, et un petit garçon, vu de profil, assis contre le mur.

Signé à gauche, en bas : *Fournier H.*

DEULLY (Eugène-Auguste-François), né à Lille, élève de MM. Gérôme et A. Glaize. — Rue de Vaugirard, 103.

N° 834. *Tourments de saint Jérôme.*

H. 3m55. — L. 2m65. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Sur le premier plan, à gauche, vu de dos, le saint, nu, avec une ceinture de peau, agenouillé, les bras étendus, la tête baissée. Au deuxième plan, vis-à-vis, sur un rocher, deux femmes complètement nues, dont l'une est couchée à terre, sur le dos, et l'autre, un peu au-dessus, assise, les mains croisées sur ses genoux. Entre elles, une croix faite avec des branches. Effet de nuit. Ciel pur, éclairé à gauche par la lune.

Signé à droite, en bas : *Eug. Deully.* 1889.

ZORN (Anders), né à Mora (Suède). — Rue Daubigny, 11.

N° 2765. *A l'air; Suède.*

H. 1m54. — L. 1m98.

Une plage au bord de la mer. Sur le premier plan, à gauche, assise derrière une touffe de roseaux, une jeune femme, le haut du corps nu, sa chemise tombée sur ses jambes, en train de retirer son bas. Sur le deuxième plan, plus à droite, assises parmi les rochers, au bord de l'eau, deux autres baigneuses, nues, vues de profil. Plus loin, une petite barque dans une anfractuosité du rivage. A droite, la mer. Lumière vive et fraîche.

Signé à droite, en bas, sur les rochers : *Zorn.* 88.

BARTELS (Hans). — A Munich, Schwanthalerstrasse.

N° 2817. *Tempête dans la mer Baltique.*

Aquarelle.

H. 0m85. — L. 1m45.

Mer violemment agitée. Sur la droite, une estacade.

CARPENTIER (Évariste), né à Cuerne-lès-Courtrai (Belgique), élève de l'Académie d'Anvers. — Boulevard de Clichy, 71.

N° 486. *Un Drame au village.*

H. 1m34. — L. 1m95.

Intérieur de maison belge. Sur le premier plan, au milieu, près

d'une table sur laquelle est un repas commencé, un paysan, debout, en bras de chemise et pantalon bleu rapiécé, chaussé de sabots, se tient, tourné de profil, vers la gauche, dans une attitude menaçante. Il empoigne de la main gauche le barreau d'une chaise, tandis qu'une vieille femme, pâle, en casaque rouge, qui s'est levée d'un fauteuil, garni d'oreillers et de couvertures, placé à droite, lui met les mains sur l'épaule et sur la poitrine pour le retenir. Derrière, une jeune fille, appuyée au dos du fauteuil, fait un geste d'effroi en regardant à gauche, vers une petite porte, placée au deuxième plan, par laquelle entre un douanier suivi de deux gendarmes. Le douanier, tenant la poignée de la porte, désigne le paysan par un geste. Les deux gendarmes, coiffés de bonnets à poil, se tiennent derrière lui. Un gros dogue, sous la table, se tourne vers eux en aboyant, les pattes dans les débris d'une soupière brisée.

Signé à gauche, en bas : *Evte Carpentier.*

LAMBERT (Albert), né à Paris, élève de Cabanel et de MM. Bin et Lequien. — Rue Rochechouart, 38.

No 1508. *Portrait de Mme P...*

H. 1m30. — L. 0m98. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame âgée, assise, de face, dans un fauteuil d'acajou foncé de rouge. Elle porte une robe noire, un bonnet de dentelle noire, et tient dans sa main droite, à la hauteur de la ceinture, des aiguilles à tricoter. Sa main gauche repose sur ses genoux.

Signé à gauche, en haut : *Albert Lambert.* 1889.

FRAPPA (José), né à Saint-Étienne (Loire), élève de Pils et de M. P.-C. Comte. — Mention honorable 1880. — Rue Pergolèse, 12 *bis*.

N° 1077. *La Femme au manteau bleu; portrait.*

H. 2m12. — L. 1m12. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune dame, vue de trois quarts, debout, en train de se ganter. La tête nue, elle porte une robe de soie blanche décolletée, et, par-dessus, un manteau de peluche bleu clair, bordé de fourrure noire. Elle tient, dans la main droite, un éventail de plumes blanches. Au fond, une tapisserie de verdures, suspendue à droite par une cordelière; à gauche, un siège en chêne sculpté.

Signé à droite : *José Frappa*. 1889.

LÉPINE (STANISLAS), né à Caen, élève de Corot. — Mention honorable 1884. — Rue Milton, 38.

N° 1662. *Le Marché aux pommes, à Paris.*

H. 1m15. — L. 1m70.

Au premier plan, la chaussée d'un quai sur lequel sont groupés des marchands et marchandes, au milieu de tables et de charrettes, devant deux bateaux, couverts de bâches en toile, amarrés le long du quai. Au deuxième plan, la Seine, entre la pointe d'une île, bordée d'arbustes, à gauche, et de hautes maisons, à droite. Au fond, Notre-Dame. Ciel chargé de nuages blancs. A gauche, un panier de pommes, renversé, sous une bâche verte; un homme, qu'on voit de dos, auprès de trois grands paniers remplis de pommes, est en train de soulever un autre panier.

Signé à droite, en bas : *S. Lépine*.





Emile Adan pinx. Ch. de Billy sc.

LE SOIR



ARTISTES HORS CONCOURS

ADAN (Louis-Émile), né à Paris, élève de Picot et de Cabanel. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1882. — Rue de Courcelles, 75. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 8. *Le Soir.*

H. 1m30. — L. 1m85.

Au milieu, sur le premier plan, une vieille paysanne, qu'on voit de profil, arrêtée sur la route, devant un mur bas qui soutient des terrains en pente, y pose un panier rempli de pommes de terre. A sa droite, tournant le dos, un gamin de trois ou quatre ans, en culotte courte, debout sur le mur, traîne de la main droite une fourche. Au deuxième plan, sur la pente du champ, une jeune paysanne, de face, une longue corbeille appuyée sur la hanche, se tourne vers eux. Dans le fond, un homme, en chemise rouge, penché vers le sol. En bas, sur la gauche, la route tourne et passe, en contre-bas, devant une grange à porte cintrée. Au fond, une ligne de collines. A droite, les teintes dorées du soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *Émile Adan.*

BENJAMIN-CONSTANT (JEAN-JOSEPH), né à Paris, élève de Cabanel. — Impasse Hélène, 15 (avenue de Clichy). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 193. *Le Jour des funérailles; scène du Maroc.*

H. 2m78. — L. 4m25. — Fig. un peu plus grandes que nature, en pied.

Intérieur de salle éclairée, du fond, à gauche, par une petite fenêtre donnant sur des verdures. Au premier plan, sur un tapis gris à bordure rousse et bleue, le défunt, à face noire, vêtu d'un burnous blanc et d'un manteau bleu clair, les pieds nus, étendu sur le dos, la tête appuyée sur une selle de velours noir brodé. A ses pieds, à droite, un sabre dans un fourreau et une branche de laurier, et plus loin, sur les dalles, un étendard avec une hampe à gros pommeau de cuivre. En arrière, au fond de la salle, sur un degré qui longe le mur, à droite, une femme assise, enveloppée dans un manteau de laine et regardant fixement le mort, et, près d'elle, un peu en arrière, deux autres femmes, assises sur leurs genoux, appuyées contre le soubassement du mur en faïences peintes. A gauche, dans l'angle, près de la fenêtre basse, une négresse assise. A la muraille sont suspendues des armes : fusil, sabre, etc.

A droite : *Benj. Constant.* 1889.

BONNAT (LÉON), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 300. *Idylle.*

H. 2m08. — L. 1m28. — Fig. de petite grandeur naturelle.

Jeune fille, vue de dos, nue, ses cheveux blonds retroussés sur la nuque, tenant ses bras levés et ses doigts entrelacés avec ceux d'un jeune homme brun, également nu, placé vis-à-vis d'elle, qu'on voit de

face, sur la gauche, et qui la regarde tendrement. Fond de terrain neutre. A droite, par une échancrure, un coin de ciel bleu.

Signé à gauche, en bas : *Ln Bonnat.* 1889.

N° 301. *Portrait de M. le Dr B...*

H. 0m73. — L. 0m65. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Homme d'âge mur, chauve, barbe courte et grisonnante, avec des lunettes, vu de trois quarts, tourné à droite. Il est assis sur une chaise à dossier d'étoffe bleue, les bras croisés, et porte une redingote noire. Fond neutre.

Signé à gauche, en haut : *Ln Bonnat.* 1888.

BRETON (JULES-ADOLPHE), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Dröl-ling. — A Courrières (Pas-de-Calais). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 372. *Portrait de ma fille, Mme Demont-Breton.*

H. 1m05. — L. 0m78. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme, aux cheveux châtains, aux yeux gris bleu, en robe rouge, assise sur une chaise de cuir à clous dorés, près d'un chevalet placé à droite. De la main droite, elle essuie un pinceau à un chiffon qu'elle tient de la gauche avec sa palette. Sur le chevalet, une toile ébauchée représentant des enfants nus dansant dans la verdure. Au fond, à gauche, un bahut de Chine.

Signé à gauche, en bas : A ma fille.

Jules Breton.

BUSSON (Charles), né à Montoire (Loir-et-Cher), élève de Rémond et de M. Français. — Place Pigalle, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 425. *Commencement de crue sur le Loir (Vendômois).*

H. 1m65. — L. 2m35.

Au premier plan, les eaux jaunâtres et écumeuses de la rivière gonflée, que traverse, au deuxième plan, un pont de pierre dont on voit sept arches. A gauche, sur la berge, quelques saules et peupliers devant une maison basse à toiture d'ardoise; une paysanne en noir gravit le talus. Vers la droite, au milieu des eaux, un bouquet d'arbres et quelques tertres herbus d'un îlot bas presque submergé. A droite, sur la rive, près du pont, une file de maisons couvertes de tuiles. Au fond, une longue ligne de coteaux escarpés et sablonneux, couronnés de taillis jaunissants. Ciel gris, très chargé de nuages sombres sur la gauche.

Signé à droite, en bas : *Ch. Busson*. 1889.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 330. *Psyché et l'Amour.*

H. 2m05. — L. 1m18. — Fig. un peu plus petites que nature.

Jeune homme nu, aux cheveux blonds et frisés, la taille ceinte d'une draperie bleue flottante, avec des ailes blanches, s'envolant, de face, dans les airs. Le bras droit levé, il tient enlacée, du bras gauche, une jeune fille qu'on voit aussi de face, la tête renversée, les cheveux flottants, tenant sa main gauche sur sa poitrine. Fond de ciel bleu.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau*. 1889.

CAROLUS-DURAN (ÉMILE-AUGUSTE), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11 (rue Notre-Dame-des-Champs, 58). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 484. *Bacchus.*

H. 3m60. — L. 5m20. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Au milieu, sur le deuxième plan, Bacchus, couronné de pampre, le torse nu, la main appuyée sur un thyrse d'or, arrive, de la droite, traîné sur un char doré par trois hommes nus. Derrière lui, sur le même char, une femme debout. De chaque côté du char, des bacchants et bacchantes marchant dans le même sens ; au fond, quelques bacchants gesticulant ; sur le devant, un jeune garçon jouant de la double flûte, deux femmes nues, l'une rejetant en arrière une draperie blanche, l'autre agitant un tambourin, un homme aviné, soutenant par la ceinture une femme échevelée qui tombe la tête en avant, et sur l'épaule duquel s'appuie une autre femme chancelante qu'on voit de dos. Derrière, Silène au milieu d'une foule hurlante. Sur le premier plan, à droite, dans l'herbe, une femme nue, étendue sur le dos, dans une draperie rouge ; à gauche, un jeune homme et une jeune femme qui s'embrassent en dansant. Au fond, dans le milieu, un pin vert ; à gauche, dans l'éloignement, la mer bleue sous un ciel très bleu.

Signé à gauche, en bas : *Carolus-Duran,* 28 janvier 1889, Paris.

N° 485. *Portrait des fils de Mme P. de ...*

H. 1m65. — L. 1m15. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Deux jeunes garçons aux cheveux blonds, longs et flottants. L'un d'eux, en costume de velours bleu, à collet blanc, culotte courte et bas noirs, est assis, de face, dans un fauteuil. L'autre se tient debout, à droite, appuyé au bras du fauteuil, le corps de profil, la tête de trois quarts. Celui-ci porte un costume noir à revers blancs. Sous les pieds du premier, jeté à terre, un grand chapeau de feutre noir. Fond de tenture rouge. En haut est écrit, à gauche : *Paco ;* à droite : *Pipo.*

Signé à gauche, en bas : *Carolus-Duran.* 1888.

COLLIN (Louis-Joseph-Raphaël), né à Paris, élève de Cabanel. — Rue de Vaugirard, 52. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1886.)

N° 610. *Jeunesse.*

H. 1m80. — L. 2m80. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, à gauche, au pied d'un arbre, une jeune fille, presque nue, vue de trois quarts, assise sur l'herbe, les bras serrés autour du cou d'un jeune homme allongé à son côté. Celui-ci, appuyant ses bras croisés sur les jambes de la jeune fille, approche sa tête de la sienne en lui tendant ses lèvres. Il porte une ceinture de peau de bête. Derrière le groupe, une plaine, sous le soleil, fermée au fond par des collines bleuâtres; à l'arrière-plan, un troupeau de moutons gardé par un chien noir.

Signé à gauche : *Raphaël Collin.* 1889.

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Boulevard Bineau, 73, à Neuilly-sur-Seine. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 680. *Madone.*

H. 1m95. — L. 1m30. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme, en robe blanche et manteau blanc, coiffée d'un petit bonnet blanc, marchant, de face, sous une tonnelle chargée de vignes. Elle tient dans ses bras un enfant emmailloté dont elle presse le visage contre sa joue. A gauche, sur un degré de pierre, une gargoulette. Au fond, un mur; à droite, un jardin éclairé par le soleil.

Signé à gauche, en bas : *P. A. J. Dagnan-B. Ormoy.*

N° 681. *Bretonnes au pardon.*

Ce tableau, ayant obtenu la médaille d'honneur, a été décrit page 1.



R. Collin pinx.

Lalauze sc.

JEUNESSE

CABANEL (Feu ALEXANDRE), membre de l'Institut, né à Montpellier, élève de Picot. — Rue Alfred-de-Vigny, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 432. *Portrait de Mme R...*

H. 1m30. — L. 0m95. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame âgée assise, de face, dans un fauteuil à fond bleu. Elle porte, dans ses cheveux blancs, une plume noire formant aigrette. Sa robe, échancrée sur le cou, est en velours noir garni de jais. Dans la main droite, qu'elle appuie sur le bras du fauteuil, elle tient des gants jaunes et dans la gauche l'extrémité d'un boa en fourrure qui lui tourne autour du corps et retombe à droite. Sur la droite, un rideau bleu relevé.

Signé à gauche, en bas : *Cabanel*. 1888.

N° 433. *Portrait de Mme D. A...*

H. 1m70. — L. 1m28. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme, tête nue, en robe blanche garnie de rubans bleuâtres, assise sur un carré de tapisserie, vue de face, devant un paravent chinois en laque doré sur fond bleu. Elle tient la main gauche appuyée sur le bord de son siège et la main droite sur ses genoux. Les pieds, chaussés de souliers brun rouge, sont posés sur un coussin jaune.

Peinture inachevée.

CHAPLIN (CHARLES), né aux Andelys, élève de Drölling.— Rue de Lisbonne, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 537. *Portrait de miss W...*

H. 0m84. — L. 0m54. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune fille aux yeux bleus, aux cheveux blonds ardents, vue de face,

tenant un chat gris endormi sur ses genoux. Elle porte une chemisette tombante d'étoffe légère, et, autour du cou, une écharpe flottante de tulle. Un coquelicot est piqué dans ses cheveux. Sur son bras gauche, un manteau de velours noir.

Signé à droite, en bas : *Ch. Chaplin.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

N° 538. *Premières Fleurs.*

H. $0^{m}84$. — L. $0^{m}54$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme brune, vue de profil, tournée à droite, retenant, des deux mains croisées sur sa poitrine, une mousseline transparente qui lui enveloppe le haut du corps. Elle semble couchée sur une étoffe de couleur rose.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Chaplin.*

DAWANT (ALBERT), né à Paris, élève de M. J.-P. Laurens. — Rue Ampère, 9. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 738. *Le Sauvetage.*

H. $5^{m}75$. — L. $4^{m}70$. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, le flanc cuirassé d'un grand navire, battu par les flots, du haut duquel on a jeté trois cordes auxquelles se tiennent suspendus plusieurs naufragés. En bas, à gauche, une embarcation violemment secouée, dans laquelle sont entassés, pêle-mêle, accroupis entre les bancs, une dizaine de passagers. Sur le premier plan, à l'arrière, un officier, vu de trois quarts, fait un geste de commandement, tandis qu'à l'avant, sur l'arrière-plan, le pilote, qu'on voit de face, fait un geste inutile pour saisir l'extrémité d'une corde qu'on lui a lancée du haut du navire.



Ch. Chaplin pinx. Champollion sc.

PREMIÈRES FLEURS



Delort pinx. Ruet sc.

RETOUR D'EXIL.

DELORT (Charles-Édouard), né à Nîmes, élève de Gleyre et de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1882, ✻ 1889.—Boulevard Berthier, 31. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 786. *Retour d'exil.*

H. 1m12. — L. 1m42.

Intérieur de salon lambrissé, peint en blanc et or. Au milieu, une cheminée de marbre, surmontée d'une glace brisée. Sur le parquet, disjoint et sali, toutes sortes de débris. A droite, sous la porte ouverte, se tiennent, debout, de face, une dame, en costume du Directoire, et un jeune garçon, tous deux en deuil.

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. E. Breton. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 794. *Les Lys.*

H. 1m00. — L. 1m50.

Sur le premier plan, à gauche, un massif de lys en fleur; sur le deuxième plan, à droite, sous un hangar de branchages, un vieillard, vu de profil, penché sur un établi de menuisier devant lequel se tient assise, vue de dos, une femme en robe bleue, portant un enfant sur son bras. Derrière, une palissade en bois fermant le jardin, et, par delà, à gauche, quelques maisons basses à toitures de briques, et, dans le fond, à droite, un horizon montagneux. Effet de crépuscule.

Signé à gauche, en bas : *Adrien Demont.*

DEMONT-BRETON (Mme Virginie-Élodie), né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de M. J. Breton. — Méd. 3e cl.

1881, 2e cl. 1883. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)

N° 796. « *L'homme est en mer...* »

H. $1^{m}62$. — L. $1^{m}32$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur rustique et pauvre. Une jeune femme, en corsage gris et tablier bleu, assise, presque de face, sur une chaise grossière de paille, au coin d'une cheminée, contre laquelle elle s'appuie, regardant fixement un petit feu qui fume dans l'âtre. Elle porte, couché sur ses genoux, un petit enfant, vêtu d'une chemisette, dont elle tient les pieds nus, joints et tournés vers le feu. A droite, dans l'ombre, un dévidoir et un filet suspendus au mur. Au premier plan, à droite, sur le sol battu, des lièges pour les filets.

Signé à gauche, en bas : *Virginie Demont-Breton.*

FERRIER (MARIE-AUGUSTIN-GABRIEL), né à Nîmes. — Prix de Rome 1872, méd. 2e cl. 1876, 1re cl. 1878, ✻ 1884. — — Rue Saint-Didier, 62.

N° 1008. « *Les Mères maudissent la guerre.* »

Bella matribus detestata.

HORACE.

H. $2^{m}95$. — L. $4^{m}18$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur la terrasse d'une maison incendiée, au premier plan, à droite, une jeune femme nue, étendue, sans vie, sur le cadavre d'un jeune homme à la tête bandée, allongé sur le dos. A la tête du jeune homme est agenouillée une vieille femme, aux cheveux blancs et flottants, nue jusqu'à la ceinture, qui se tourne, vue de profil, vers la gauche, en tendant ses deux mains crispées. Derrière elle, debout, de face, une jeune femme, aux cheveux épars, serrant, du bras gauche, contre son sein, un jeune enfant, tend du même côté son poing fermé. Sur le

même plan, plus à gauche, une jeune femme nue, à genoux, presque de face, presse des deux bras, devant elle, un enfant à genoux, tandis qu'une petite fille s'appuie, par derrière, sur son épaule, en se cachant les yeux. Elle tourne aussi la tête vers la gauche, où l'on voit, à l'arrière-plan, galoper, en contre-bas, une foule pressée de cavaliers sauvages, portant des têtes coupées aux arçons de leurs selles et aux fers de leurs piques, dans un nuage de poussière, de flamme et de fumée.

Signé à gauche, en bas : *Gabriel Ferrier.*

FLAMENG (François), né à Paris, élève de son père et de M. J.-P. Laurens. — Avenue des Ternes, 55 (passage Doisy, 5). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1027. *Rollin, principal du collège de Beauvais, à Paris.*

(Fin de la décoration de l'escalier de la Sorbonne.)

H. 4m85. — L. 6m10. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur de cour plantée d'arbres. Au milieu, Rollin, debout, en soutane noire, de face, entre deux ecclésiastiques dont l'un, jeune, vu de profil, à gauche, tient un papier derrière son dos, et l'autre, âgé, de face, a la main sous le menton. Sur le deuxième plan, à gauche, un jeune écolier, la tête nue, en train de lire, près d'un autre jeune homme, coiffé d'un tricorne et portant un manteau gris, qui le regarde ; à droite, sur un banc, un autre écolier est assis, un livre à la main, et, tout auprès, deux autres s'entretiennent avec un ecclésiastique âgé, qu'on voit de profil, appuyé contre un arbre. Dans l'éloignement, quelques autres groupes de professeurs et d'élèves. Au fond, à gauche, une église, et à droite des massifs d'arbres. Le sol est jonché de feuilles mortes. Effet de soleil couchant. Au haut du ciel, à gauche, le croissant de la lune.

En haut, sur la bordure, on lit : 1661 — *Rollin* — 1741, et en bas : *Rollin, principal du collège de Beauvais, à Paris.*

GEOFFROY (Jean), né à Marennes (Charente-Inférieure), élève de MM. Levasseur et Eugène Adan. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1883, 2e cl. 1886. — Rue du Faubourg-du-Temple, 54. (Voir les *Livres d'or* de 1881, 1883 et 1886.)

N° 1142. *Le Jour de la visite à l'hôpital.*

H. 1m20. — L. 0m92. — Fig. un peu plus petites que nature.

Intérieur d'une salle d'hôpital. A droite, au premier plan, de profil perdu, tourné à gauche, un homme en veston noir et pantalon gris, les deux mains allongées sur ses genoux, assis sur une chaise de paille au pied d'un lit de fer dans lequel est couché un petit garçon. A gauche, à la tête du lit, une table de nuit couverte d'une serviette blanche, sur laquelle sont posés un pot à tisane et un citron. Derrière le lit, trois autres lits rangés le long de la muraille ; dans le premier, un petit garçon qui se soulève pour embrasser une jeune femme qui se penche vers lui ; dans le second, un enfant qui dort ; dans le troisième, un petit garçon, assis, s'entretenant avec deux petites filles et une vieille dame. Au fond de la salle, un vitrage.

Signé à gauche, en bas : *Geo.* 1889.

Acquis par l'État.

GÉROME (Jean-Léon), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de P. Delaroche. — Boulevard de Clichy, 65. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1152. « *Qui que tu sois, voici ton maître !*
Il l'est, le fut, ou le doit être. »

H. 1m02. — L. 1m64.

Intérieur d'une cage de ménagerie. A droite, sur le premier plan, un grand tigre, couché sur le dos, s'étirant, et un lion, étendu, de profil, et derrière eux, deux lionnes et un lion, assis. Tous regardent vers la

gauche, où se tient, debout, au deuxième plan, les fixant du regard, un enfant nu, aux cheveux blonds et frisés, une flammèche sur le front, avec des ailes blanches, un carquois suspendu par une bandoulière de fleurs, qui s'appuie de la main gauche sur un arc doré. Derrière l'enfant, un tigre s'avançant de face, un lion et une lionne couchés. Sur la droite, un grillage à travers lequel un léopard passe la tête en miaulant.

Signé à gauche, en haut : *J. L. Gérôme.*

HARPIGNIES (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1298. *Pleine lune.*

H. 1m14. — L. 0m87.

Sur le premier plan, au milieu, un sentier, entre deux bouquets d'arbres ébranchés, conduisant vers un lac qui occupe le second plan. Au fond, un cercle de montagnes au-dessus desquelles monte la lune, qui se reflète dans le lac.

Signé à gauche, en bas : *Harpignies.* 89.

N° 1299. *Les Alpes-Maritimes; vue prise à Antibes, dans la villa Muterse.*

H. 1m12. — L. 1m65.

Sur le premier plan, au milieu, deux grands arbres dénudés, n'ayant plus que quelques feuilles jaunes, entre des blocs de rochers. A gauche, un sentier tournant dans un terrain en pente. A l'arrière-plan, dans l'éloignement, la presqu'île d'Antibes, couverte de maisons blanches, au milieu de la mer très bleue. Tout au fond, une ligne de montagnes couronnées de neiges. Ciel très limpide.

Signé à gauche, en bas : *Hi Harpignies.* 1889.

HÉBERT (Ernest), membre de l'Institut, né à Grenoble. — Boulevard Rochechouart, 55. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1316. *La Solitaire.*

H. 0^m90. — L. 0^m70. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Femme encore jeune, coiffée d'un turban de velours noir d'où s'échappent de longs cheveux châtains en désordre, vue de face, accoudée, à droite, sur une pierre moussue, dans un bois. Le sein gauche découvert, les bras nus, l'épaule droite et la taille enveloppées dans une étoffe rayée de couleur verdâtre, elle tient sa main gauche posée sur son bras droit. Elle porte à l'oreille un anneau d'or. Fond de feuillage, pointillé de rayons de soleil.

Signé, dans le rocher : *H.*

HENNER (Jean-Jacques), membre de l'Institut, né à Bernviller (Alsace), élève de Drölling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1326. *Prière.*

H. 1^m45. — L. 0^m86. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme agenouillée sur le sol, la tête levée, les mains croisées, vue de profil, tournée à gauche. Elle a la poitrine et les jambes nues. Une étoffe bleu clair lui couvre la ceinture et les cuisses. Ses longs cheveux, d'un blond ardent, lui descendent le long du dos, presque jusqu'aux genoux. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *H Henner.*

N° 1327. *Martyre.*

H. 0^m48. — L. 0^m55. — Tête grandeur naturelle.





J.-P. Laurens pinx. A. Duvivier sc.

LES HOMMES DU S^T OFFICE

Une tête de jeune fille, coupée, les yeux ouverts, avec de longs cheveux noirs, posée, de profil, sur une pierre, entre deux palmes vertes. Fond neutre.

Signé à droite, en haut : *II Henner.*

LAURENS (JEAN-PAUL), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de L. Cogniet et de M. Bida. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1561. *Les Hommes du Saint-Office.*

H. $1^{m}45$. — L. $2^{m}00$.

Intérieur d'une salle en pierre, éclairée à droite par une fenêtre grillée. Le long de l'embrasure de la fenêtre, une longue table, couverte de papiers, au bout de laquelle, sur le premier plan, est assis, vu de profil, dans un fauteuil de cuir, un moine, vêtu de blanc, la tête sous son capuchon, lisant sur une grande feuille qu'il tient à la main. Un autre moine, habillé de même, est assis, à l'arrière-plan, au fond de la salle, à l'autre bout de la même table. Au milieu de la salle, sur le premier plan, assis dans un fauteuil placé sur un gradin, un moine, vêtu de blanc, coiffé d'une petite calotte noire, se tourne avec attention, en s'appuyant le menton sur la main, du côté du moine qui lit. Près de celui-ci, au premier plan, à l'angle d'un pilier auquel est suspendue une croix de bois noir, un pupitre sur lequel est posé un grand livre ouvert, et, au pied du pupitre, plusieurs livres et cartons.

Signé à droite, en bas : *Jean Paul Laurens.*

LEROLLE (HENRY), né à Paris, élève de Lamothe. — Méd. 3e cl. 1879, 1re cl. 1880. — Avenue Duquesne, 20. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1667. *Albert le Grand au couvent Saint-Jacques.*

(Panneau décoratif pour la Sorbonne.)

H. 5m30. — L. 6m10. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur de cloître planté d'arbres. Sur le deuxième plan, à gauche, Albert, en costume dominicain, robe blanche et manteau noir, debout, la tête nue, de profil, tourné à droite, montre de l'index droit un livre ouvert qu'il tient dans l'autre main, en regardant un groupe de huit auditeurs placés à droite. Le premier de ceux-ci, au premier plan, vu de profil, est drapé dans un grand manteau brun. Deux autres, de tout jeunes gens, têtes nues, l'un en noir, l'autre en blanc, sont assis, vus de profil, sur un banc de pierre au dossier duquel s'appuie un quatrième, du même âge, qui suit des yeux sur le livre qu'un de ses camarades tient devant lui. Un peu plus loin, derrière eux, deux autres, plus âgés, se tiennent, debout, de trois quarts, enveloppés dans des frocs, la tête couverte, au pied d'un arbre, et, sur la gauche, tout près du maître, au même plan, deux autres encore, dont le premier, un jeune homme aux longs cheveux, coiffé d'une petite calotte pointue, s'enveloppe dans un grand manteau. A droite, derrière le groupe, une rangée de grands marronniers presque dénudés, et, dans l'éloignement, à gauche, une galerie de cloître, percée de fenêtres ogivales, devant laquelle se promènent quelques moines. Le sol est jonché de feuilles mortes. Ciel blanc très clair.

Sur la bordure, en bas, est écrit : *Albert le Grand au Couvent St-Jacques.*

LHERMITTE (Léon-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne), élève de M. Lecoq de Boisbaudran. — Rue Vauquelin, 19. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1700. *Claude Bernard.*

H. 1m85. — L. 2m90. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, sur le second plan, debout, de face, tête nue, avec un



Lerolle pinx. G. Poynot sc.

ALBERT LE GRAND AU COUVENT SAINT JACQUES



Lhermitte pinx. R. de Los Rios sc.

CLAUDE BERNARD



G. Pelouse pinx. E. Daumont sc.

LE MATIN DANS LES PRÉS DE PERROUSE

tablier de toile, Claude Bernard, ayant devant lui, sur une table, un lapin couché, tient de la main droite une lancette attachée à des fils électriques et fait de la main gauche une démonstration. Près de lui, vers le fond, un homme âgé, coiffé d'une calotte noire, portant un gilet rouge sous son tablier, regarde, tout en maniant un instrument sur la table. A gauche, quatre auditeurs debout, le premier, de profil, la tête penchée, le second (Paul Bert), de face, les bras croisés, le troisième, grisonnant, de trois quarts, tenant son binocle de la main droite, le quatrième, de profil, un cache-nez à carreaux gris et blancs enroulé autour du cou, portant sous le bras un registre. Sur le premier plan, au milieu, appuyé sur une table, une serviette à la main, vu de dos, un jeune homme en vêtement gris et tablier blanc; à droite, assis devant la table, de profil, un jeune homme, portant un binocle, en vêtement noir, s'apprête à écrire sur un grand cahier, en regardant le professeur. Au fond, une porte vitrée, entr'ouverte. A gauche, le long du mur, des rayons chargés de fioles et de bouteilles; à droite, un tableau noir suspendu.

Signé à gauche, en haut : *L. Lhermitte*. 1889.

Panneau destiné à la décoration de la grande salle des commissions de la Faculté des Sciences à la Sorbonne.

Commandé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

PELOUSE (Léon-Germain), né à Pierrelaye (Seine-et-Oise). — Rue Poncelet, 26. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2083. *Le Matin dans les prés de Perrouse, près Avanne (Doubs)*.

H. 1m30. — L. 1m95.

Sur la droite, au second plan, trois saules. Près du premier, à gauche, adossée à une barrière en planches, une petite paysanne, tenant une branche à la main. Un peu plus en arrière, sur la gauche, deux autres saules. Au fond, entre ces bouquets d'arbres, un village au bas

d'une côte escarpée; sur la droite, la plaine ouverte. Au premier plan, à gauche, des dindons. Effet de lumière matinale, venant du fond et projetant les ombres en avant.

Signé à droite, en bas : *G. Pelouse.* 89.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

PILLE (CHARLES-HENRI), né à Essommes (Aisne), élève de M. F. Barrias. — Méd. 1869, 2e cl. 1872, ✻ 1882.

N° 2149. *Le Bourgmestre.*

H. 0^m80. — L. 1^m04. — Fig. plus petite que nature, en buste.

Homme grisonnant, coiffé d'un tricorne noir, assis, de face, dans un fauteuil de tapisserie, devant une table couverte de livres et de papiers. Habit rose, gilet brodé à fleurs, cravate blanche. Il tourne légèrement la tête à droite et tient dans la main gauche un papier. Derrière lui, à gauche, un buffet de chêne sculpté, sur lequel sont rangés des pots en faïence de Delft.

Signé à gauche, en bas : *H. Pille.*

RAPIN (ALEXANDRE), né à Noroy-le-Bourg (Haute-Saône), élève de MM. Gérôme et Français. — Rue de Bourgogne, 52. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2236. *La Prairie à Lavans-Quingey (Doubs).*

H. 0^m95. — L. 1^m45.

Au premier plan, à droite, un saule. Au deuxième plan, sur la gauche, un gamin, assis sur un talus, devant un fossé entouré de broussailles. Plus loin, un pré où paissent deux vaches. Fond de collines

bleuâtres. Lumière du matin, venant du fond et projetant en avant les ombres.

Signé à gauche, en bas : *Rapin*.

ROBERT-FLEURY (Tony), né à Paris. — Rue de Douai, 69. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2299. *Madeleine*.

H. 1m25. — L. 1m65. — Fig. un peu moins grande que nature, en pied.

Intérieur de grotte. Jeune femme nue, agenouillée sur une natte, de profil, devant un bloc de pierre à gauche, sur lequel elle s'accoude. De la main gauche, elle tourne les feuillets d'un grand livre posé devant une ouverture du rocher, auprès d'une tête de mort. Dans la pénombre, au fond, à droite, une gargoulette de terre rouge et un pain.

Signé à gauche, en bas : *Tony Robert-Fleury*.

N° 2300. *Portrait de Mme la vicomtesse de P...*

H. 0m00. — L. 0m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme, de face, tête nue, en robe bleu clair pointillée de blanc, décolletée, les bras nus, avec un manteau jeté sur les épaules. Yeux gris, nez retroussé, grosses lèvres. Elle porte une rose-thé dans les cheveux et des perles aux oreilles. De la main gauche elle tient, à la hauteur de la ceinture, un éventail en nacre, et, de la main droite pendante, l'extrémité de son manteau en velours violet, doublé de soie rose, à col de fourrure. Bracelet au bras gauche.

Signé, en haut : *T. Robert-Fleury*. M D CCC LXXXVIII.

ROLL (Alfred-Philippe), né à Paris, élève de MM. Gérôme et Bonnat. — Rue Alphonse-de-Neuville, 41. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2320. *En été.*

H. 2^m00. — L. 2^m60. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur d'un taillis. Sur le premier plan, à gauche, une jeune femme, en robe blanche décolletée, les bras nus, qu'on voit de profil, tenant une touffe de roses. Auprès d'elle, une chaise de jardin, peinte en bleu. A droite, assise dans l'herbe, une autre jeune femme, habillée de rose, appelant un chien gris. Derrière le chien, à l'arrière-plan, accourt, de face, un petit garçon en blanc, dans les hautes herbes. Au fond, un fouillis d'herbes vertes et d'arbustes.

Signé à gauche, en bas : *Roll.* 88.

Acquis par l'État.

N° 2321. *Enfant et Taureau.*

H. 1^m85. — L. 2^m50. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

A gauche, un petit garçon, debout, presque de face, nu jusqu'à la ceinture, portant un vieux pantalon gris et chaussé de sabots. Il tient par une longe de corde un taureau roux tacheté de blanc, qu'on voit de trois quarts, sur la droite. Derrière le taureau, une palissade et une rangée de tournesols en fleur devant une maison basse. Derrière l'enfant, à gauche, la plaine verte.

Signé à gauche, en bas : *Roll.* 88.

TATTEGRAIN (Francis), né à Péronne, élève de Boulanger et de MM. Crauck, Lepic et J. Lefebvre. — Mention honorable 1881, méd. 2e cl. 1883. — Boulevard de Clichy, 12. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)



Roll pinx. L. Muller sc.

EN ÉTÉ

N° 2535. *Louis XIV aux Dunes.*

Huit jours après la victoire, le roi visite le champ de bataille, près du village de Zuidcootte (23 juin 1658)... Le lieu fut soigneusement considéré, malgré l'horreur des cadavres que les vents avaient découverts dessus les sables. (LA MESNARDIÈRE, *Relations de guerre.*)

H. $3^{m}20$. — L. $7^{m}10$. — Fig. un peu plus petites que nature.

Au premier plan, au milieu, à demi enfoncé dans les sables, un cadavre, demi-nu, de soldat, près duquel est plantée une croix faite avec un porte-arquebuse. Sur la gauche, un tas d'autres cadavres, gonflés et verdis, d'hommes et de chevaux, d'où s'envole un corbeau effrayé. Au deuxième plan, au milieu, non loin du premier cadavre, le roi Louis XIV, monté sur un cheval blanc qui renifle cette pourriture, fait un mouvement en arrière en s'approchant du visage un bouquet de fleurs des champs. Près de lui, à gauche, de face, se tient Turenne, son chapeau à la main, monté sur un cheval brun. A droite, une troupe de truands et de gamins en guenilles courant et gesticulant autour de deux gardes à cheval qui les chassent à coups de cravache et d'une grande chaise à porteurs en velours rouge, dans laquelle est assis le cardinal. Derrière, dans l'éloignement, la suite du cortège débouchant d'une échancrure dans la dune, qui s'élève, jusqu'au milieu, vers la gauche, en vaste contre-fort. A gauche, la dune plate, s'étendant jusqu'à la mer, toute couverte de cadavres. Ciel très clair. Lumière vive et fraîche.

Signé à droite, en bas : *F. Tattegrain.* 1889.

VAYSON (PAUL), né à Gordes (Vaucluse), élève de M. J. Laurens. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1879, ❋ 1886. — Rue Fortuny, 13. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

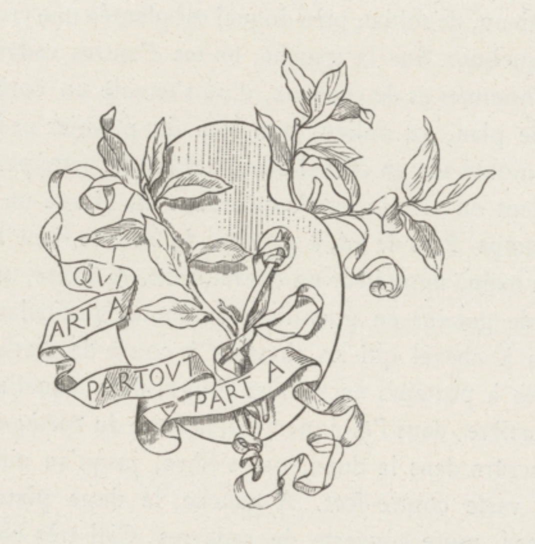
N° 2626. *Le Berger et la Mer.*

H. $1^{m}75$. — L. $1^{m}70$.

A droite, sur un rocher, un berger, en vêtement de peau, coiffé d'un

feutre gris, debout, de profil, appuyé sur un long bâton, regardant la mer, qu'on aperçoit en bas, sur la gauche. A ses pieds, devant lui, un chien noir. Au bas du rocher, à gauche, une dizaine de moutons paissant sur la falaise, et, sur la droite, au premier plan, un petit agneau, levant la tête vers le berger.

Signé à gauche, en bas : *P. Vayson.*





SCULPTURE

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

MICHEL (Gustave-Frédéric), né à Paris, élève de Jouffroy. — Méd. 2e cl. 1875. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 4723. *La Fortune enlevant son bandeau.*

Figure un peu plus grande que nature.
H. 2m50. — L. 0m90. — Pr. 1m50.

Femme nue, aux cheveux flottants, le pied gauche posé sur une petite roue, la jambe droite jetée en arrière, lancée en avant. De la main droite elle arrache un bandeau qui lui entoure la tête et lui cache les yeux.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

GARDET (Georges), né à Paris, élève de MM. A Millet et Fremiet. — Mention honorable 1886, méd. 3e cl. 1887. — Avenue de Breteuil, 78. (Voir le *Livre d'or* de 1887.)

N° 4408. *Chien danois.*

Marbre gris. Animal grandeur naturelle.
H. 0m90. — L. 0m60. — Pr. 1m65.

Un gros chien, couché, regardant en face, les pattes de devant allongées, les pattes de derrière repliées à gauche. Il porte un collier de cuir à gros clous carrés.

PUECH (Denys), né à Gavernac (Aveyron), élève de MM. Falguière et Chapu. — Méd. 3e cl. 1884, Prix de Rome 1884. — A Rome, villa Médicis, et à Paris, boulevard de Sébastopol, 104. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 4839. *Muse d'André Chénier.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m10. — L. 0m95. — Pr. 0m85.

Jeune fille nue, assise à terre, les genoux pliés, serrant contre sa poitrine une tête enveloppée d'un voile.

Acquis par l'État.

HANNAUX (Emmanuel), né à Metz, élève de Dumont et de MM. Thomas et Bonnassieux. — Méd. 3e cl. 1884. — Rue Bochard-de-Saron. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 4484. *Le Drapeau.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2m50. — L. 1m35. — Pr. 1m10.

Un homme nu, le pied gauche en avant, tenant une courte épée dans la main droite, soutient de la main gauche un jeune homme nu, qui s'affaisse, en fermant les yeux, à son côté. Celui-ci serre sur sa poitrine un drapeau de la main droite. Sur le sol, un fourreau.

Signé sur la banderole qui entoure le fourreau : *Emmanuel Hannaux.*

GEOFFROY (Adolphe-Louis-Victor), né à Paris, élève de son père. — Méd. 3e cl. 1875. — Rue de Vaugirard, 152.

N° 4420. *Lion et lionne.*

Groupe. Plâtre. Animaux de grandeur naturelle.
H. 1m50. — L. 1m45. — Pr. 2m60.

Lion assis caressant une lionne. La lionne, passant par-dessus lui, vient lui tendre la tête du côté droit ; il se retourne pour la lécher.

Signé derrière le lion, sur le sol : *A. Geoffroy.* 1889.

HOUSSIN (Édouard-Charles), né à Douai (Nord), élève de Jouffroy et de M. Aimé Millet. — Mention honorable 1886, méd. 3e cl. 1887. — Rue Denfert-Rochereau, 37. (Voir le *Livre d'or* de 1887.)

N° 4517. *Phaéton.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m50. — L. 1^m30. — Pr. 1^m10.

Nu, debout, prêt à tomber en avant, il lève les bras au ciel. Derrière lui, son char fracassé.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LAPORTE (ALEXANDRE-GABRIEL), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1886. — A Toulouse, allée Saint-Michel, 25. (Voir le *Livre d'or* de 1886.)

N° 4583. *Tircis.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m50. — L. 1^m20. — Pr. 1^m25.

Jeune homme nu, couronné de lauriers, assis sur un rocher, la jambe droite relevée sous la jambe gauche. Il lève la main droite en l'air, en se penchant du même côté et s'appuie, de la gauche, sur le rocher.

COMMANDÉ PAR L'ÉTAT.

SOULÈS (FÉLIX), né à Eauze (Gers), élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Rue du Faubourg-Saint-Jacques, 35.

N° 4950. *Enlèvement d'Iphigénie par Diane.*

Groupe. Plâtre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2^m40. — L. 0^m95. — Pr. 1^m85.

Diane, toute nue, le pied gauche posé sur un nuage, la jambe droite jetée en arrière, s'élance, la main droite en avant, en serrant, du bras

gauche, contre sa hanche gauche, la petite Iphigénie évanouie. Elle porte un petit croissant sur la tête. La jeune fille, les bras croisés, la tête penchée, les yeux clos, est vêtue d'une longue tunique flottante et transparente.

LECHEVREL (Alphonse-Eugène), né à Paris, élève de M. François. — Mention honorable 1884, méd. 3e cl. 1888. — Place du Marché-Saint-Honoré, 26. (Voir le *Livre d'or* de 1888.)

N° 5091. *Consultatio.*

Médaille. Esquisse et épreuve. Plâtre.

Une femme nue, de profil, assise sur un cube de pierre, vis-à-vis d'un terme d'homme barbu. Les jambes croisées, elle s'appuie de la main gauche sur son siège, et tient l'autre levée. Une écharpe légère, passée sur son épaule gauche, revient tomber sur sa cuisse. Devant elle est un trépied d'où sort une fumée. Derrière elle, un petit arbre. Au-dessus est écrit : ΚΟΝΣΥLTATIO.

Signé en bas : *Lechevrel.*

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

SAULO (Georges-Ernest), né à Angers, élève de MM. Cavelier et Roubaud. — Rue Campagne-Première, 12.

N° 4924. *La Captive.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m00. — L. 1^m25. — Pr. 0^m85.

Jeune femme nue, assise, de face, sur un siège de pierre recouvert d'une draperie. Les cheveux flottants, la jambe gauche repliée sous la droite, la tête penchée en arrière, elle s'étire en étendant le bras droit et en soutenant sa nuque de la main gauche. Son pied droit est posé sur un petit tabouret.

Signé à droite, sur le siège : *Saulo.* 89.

GUILLOT (Anatole), né à Étigny (Yonne), élève de MM. Tessier, Falguière et Gautherin. — Rue du Montparnasse, 13.

N° 4475. *Dénicheur d'aigles.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2^m00. — L. 1^m05. — Pr. 0^m90.

Homme nu, robuste, aux cheveux courts, la jambe droite en avant, serrant de la main droite le cou d'un aigle qui se débat, et dont il

tient l'aile de la main gauche. Entre ses jambes, sur le sol, un autre aigle étendu, mort.

PIERRE (Louis), né à Paris. — Mention honorable 1881. — Rue Lhomond, 52.

N° 4829. *Botteleur tordant un lien.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m00. — L. 1m10. — Pr. 1m00.

Homme nu, imberbe, aux cheveux courts, très robuste, debout. Posé sur le pied droit, la tête penchée, il appuie le pied gauche en avant sur le bout d'un lien de paille, dont il tient, de la main gauche, l'autre bout qu'il s'apprête à tordre de la droite. Sur le sol, des brins de chaumes.

FOURNIER (Édouard), né à Dijon, élève de MM. Falguière et Cavelier. — Rue d'Odessa, 9.

N° 4381. *Charité laïque.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m65. — L. 2m60. — Pr. 1m40.

Soldat d'infanterie, blessé, étendu sur le dos. Une jeune femme, la tête nue, le genou droit posé en terre, lui soutient la tête sur son genou gauche, en la soulevant d'une main, tandis que de l'autre elle approche une éponge. Le blessé, s'appuyant sur le sol de sa main gauche crispée, étend en l'air le bras droit. Sous sa jambe, à droite, un képi et une crosse de fusil.

LÉVY (Charles-Octave), né à Paris, élève de Toussaint. — Mention honorable 1887.

N° 4645. *Prisonnier.*

Statue. Plâtre.
H. 1m75. — L. 1m05. — Pr. 0m90.

Homme nu, assis et enchaîné sur un rocher. Il se penche à gauche, soulevant de la main une grosse chaîne, passée autour de son pied gauche et fixée au sol. Son bras droit, derrière son dos, est attaché par une autre chaîne fixée au rocher. Sur sa cuisse gauche est jeté un lambeau de draperie.

LANCELOT (Mlle Marcelle-Renée), née à Paris, élève de son père et de M. Ponscarme. — Mention honorable 1888. A Malakoff (Seine), rue de la Chapelle, 31.

N° 4577. *Le Champagne.*

Projet de plateau. Plâtre. Forme ronde.
Diamètre 0m70.

Au centre, une femme nue, échevelée, soutenue dans les airs par des groupes de petits génies ailés, en train d'écrire sur un écusson de forme échancrée que lui présentent quelques-uns de ces enfants. Alentour, dans cinq compartiments, de forme ovale, séparés par des figures allégoriques et des têtes d'animaux, des scènes de vignobles : 1° *les Vendanges;* 2° *Intérieur d'un cellier;* 3° *la Cuvée;* 4° *le Pressoir;* 5° *Visite dans les caves.*

Signé au centre : *Marcelle Lancelot.* 89.

HOUDAIN (André d'), né à Cambrai (Nord), élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1887. — Rue de Fleurus, 27.

N° 4515. *Faune.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}70$. — L. $1^{m}10$. — Pr. $1^{m}05$.

Nu, la tête couronnée de feuillages, il est assis, les jambes croisées, sur un tronc d'arbre, et, s'appuyant de la main droite sur un bâton, se penche, en riant, à gauche, la main relevée de ce côté à la hauteur du menton. A ses pieds, une gourde.

CROS (Henry), né à Narbonne, élève de Jouffroy, d'Étex et de M. Valadon. — Mention honorable 1888. — Rue du Regard, 6.

N° 4240. *Le Fil d'Ariadne.*

Bas-relief. Verre.
H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $0^{m}10$.

A droite, de face, debout, Thésée, nu, la main gauche posée sur une massue, prenant de la main droite un fil blanc qu'Ariadne, en tunique blanche, debout, sur la gauche, vue de profil, lui offre d'une main, en tenant son fuseau de l'autre. Entre eux, en arrière, vue de face, une jeune femme, vêtue d'une tunique jaune sous un manteau violacé. Fond bleu.

Acquis par l'État.

RAMBAUD (Pierre), né à Allevard (Isère), élève de Jouffroy et de M. Chapu. — Mention honorable 1883. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 4852. *Bayard enfant reçoit sa première épée.*

Statue. Plâtre.
H. 1^m55. — L. 0^m70. — Pr. 0^m45.

Le jeune garçon se tient, debout, la tête levée, la jambe gauche en avant, le poing gauche serré, en pressant, de la main droite, une épée contre sa poitrine. La tête nue, avec de longs cheveux, il porte un justaucorps étroit, des chausses collantes, des bottes éperonnées à revers.

MOREAU (François-Clément), né à Paris, élève de son père et de M. Mathurin Moreau. — Mention honorable 1886. — Rue Pelleport, 140.

N° 4744. *La Guêpe.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m55. — L. 0^m70. — Pr. 0^m70.

Jeune garçon nu, posé sur le pied gauche, retournant la tête, pour chasser de la main une guêpe qui s'est posée sur le bas de sa jambe droite.

Appartient à M. Baguès.

BLOCH (Armand-Lucien), né à Montbéliard (Doubs), élève de MM. Falguière et Mercié. — Boulevard Saint-Jacques, 49.

N° 4059. *Saint Joseph.*

Statue. Bois.
H. 1^m90. — L. 0^m80. — Pr. 0^m60.

Il est représenté debout.

GRÉGOIRE (Louis), né à Paris, élève de l'École des Beaux-Arts et de M. Salmson. — Avenue des Ternes, 55, et passage Doisy, 10.

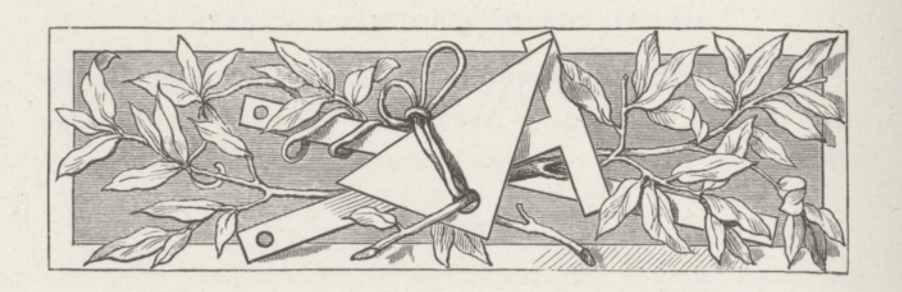
N° 4457. *Nunquam desperandum.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}10$. — Pr. $1^{m}70$.

Jeune homme nu, posé sur la jambe gauche, le pied droit en avant. De la main gauche il serre une bande de linge autour de son poignet droit, blessé. A terre, entre ses pieds, un sabre brisé.

Sur la base est écrit : *Nunquam desperandum.*





ARTISTES HORS CONCOURS

AIZELIN (EUGÈNE), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1859, 2e cl. 1861, rap. 1863, ✱ 1867, méd. 2e cl. 1878 (E. U.). — Rue Gay-Lussac, 10.

N° 3970. *Agar et Ismaël.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m90. — L. 0m90. — Pr. 1m05.

Agar, enveloppée d'une grande draperie qui lui couvre la tête et ne laisse voir que l'épaule droite et les bras nus, est assise, la tête penchée, les yeux fixes, sur un rocher. Elle soutient, en l'entourant de son bras, le jeune Ismaël, tout nu, qui, debout, vu de face, s'affaisse sur ses genoux, la main droite sur sa poitrine, le bras gauche pendant, en retournant la tête vers sa mère. A droite, à ses pieds, une jarre et un bâton.

Signé à gauche, sur le rocher : *Aizelin.* 1888.

BARRIAS (ERNEST-LOUIS), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Jouffroy, de Cogniet et de M. Cavelier. — Rue Fortuny, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4012. *La Chasse.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m95. — L. 0m80. — Pr. 0m85.

Jeune femme, debout, posée sur le pied droit, la jambe gauche en arrière, tenant deux petits oiseaux dans sa main droite, qu'elle élève à la hauteur de la tête, et un lapin dans sa main gauche, qu'elle appuie sur l'extrémité d'un arc dont l'autre bout pose à terre. Les cheveux tressés, nue jusqu'à la ceinture, le bas des jambes nu, elle a le milieu du corps couvert d'une draperie retenue à la taille par une bandelette et un nœud d'orfèvrerie. Derrière sa jambe droite, un tronc d'arbre, et, à terre, un carquois rempli de flèches.

Figure décorative pour la salle à manger de l'Hôtel de Ville de Paris.

COMMANDÉ PAR LA VILLE DE PARIS.

CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, de Duret et de Cogniet. — Rue Oudinot, 23. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4159. *L'Espérance.*

Bas-relief. Marbre. Forme cintrée. Fig. plus grande que nature.
H. 2m70. — L. 1m85.

Femme drapée, vue de profil, assise sur un rocher. Elle s'appuie de la main droite au rocher, et, redressant la tête, tient le bras gauche levé vers le ciel. A gauche, une vague battant le rocher.

Appartient à M. T...

DUBOIS (PAUL), membre de l'Institut, né à Nogent-sur-Seine, élève de Toussaint. — A l'École nationale des Beaux-Arts. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4320. *Jeanne d'Arc.*

Statue équestre. Plâtre.
H. 3m50. — L. 1m20. — Pr. 3m20.

Le cheval, levant la jambe droite, la tête baissée et frémissante, la queue redressée, s'avance d'un trot ferme et rapide. Jeanne, montée sur une selle basse, cuirassée de pied en cap, coiffée d'un casque plat à visière levée, les yeux fixés au ciel, brandit, du bras droit, en l'écartant du corps, une longue épée, tandis qu'elle tient de la main gauche les rênes flottantes de sa monture.

Signé sur la base : *Paul Dubois.*

Destinée à la ville de Reims.

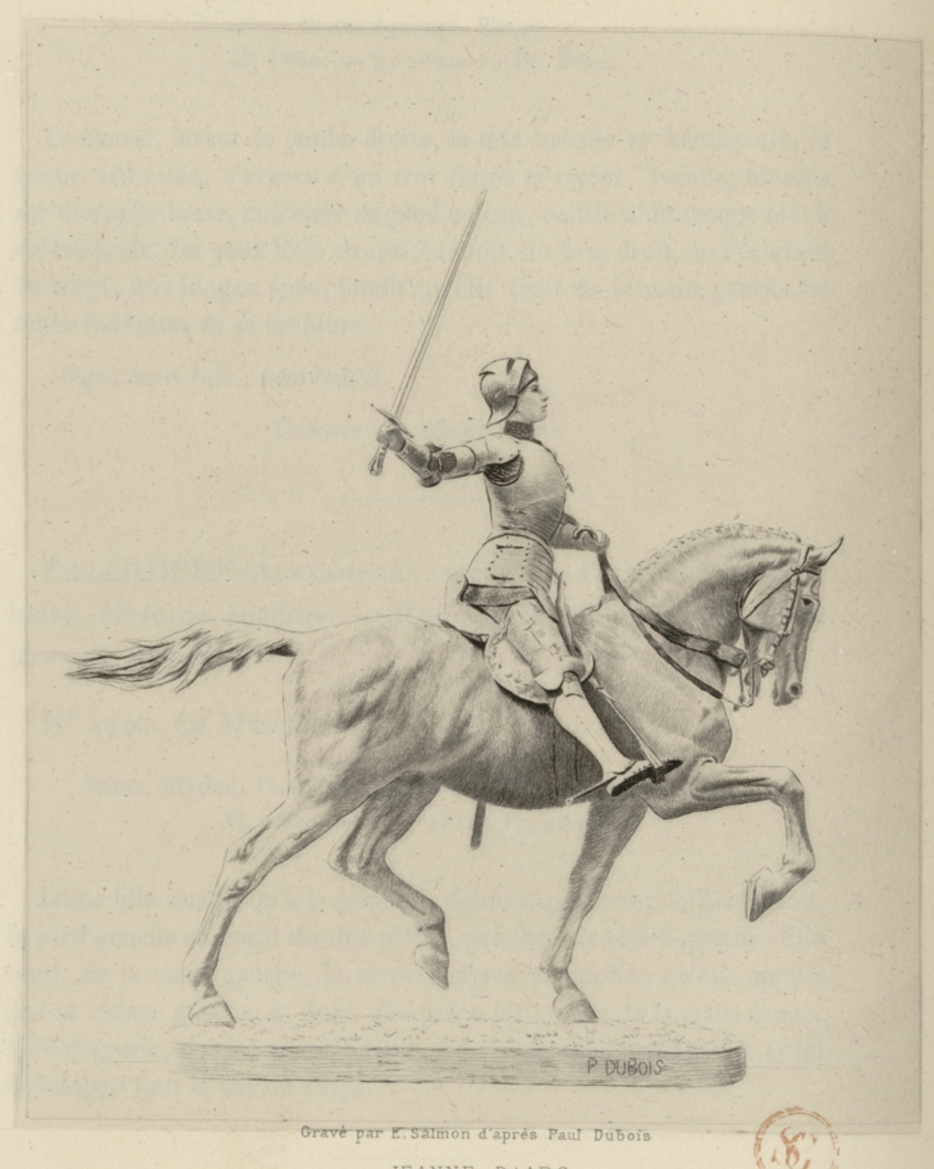
FALGUIÈRE (Alexandre), membre de l'Institut, né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4346. *La Musique.*

Statue. Marbre. Dans une niche cintrée. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m50. — L. 1m45. — Pr. 0m70.

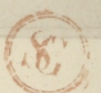
Jeune fille nue jusqu'à la ceinture, debout, posée sur le pied droit, le pied gauche en avant sur une pierre, penchant la tête à gauche. Elle tient, de la main gauche, le manche d'une mandoline qu'elle appuie sur sa cuisse gauche et dont elle pince les cordes de la main droite. Une draperie, posée sur son épaule droite, retombe par derrière et lui enveloppe tout le bas du corps.

FERRARY (Maurice), né à Embrun (Hautes-Alpes), élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1879, Prix de Rome 1882, méd. 2e cl. 1886. — Rue Prony, 59; atelier rue Viète, 3. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1882, 1886.)



Gravé par E. Salmon d'après Paul Dubois

JEANNE D'ARC
(Plâtre)



N° 4359. *Décollation de saint Jean-Baptiste.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $2^{m}75$. — L. $1^{m}25$. — Pr. $1^{m}40$.

Le bourreau, debout, la jambe gauche en avant, coiffé d'un turban, enveloppé de draperies qui lui entourent plusieurs fois le corps et lui cachent le bas du visage, tient la tête coupée du Précurseur dans sa main droite, qu'il appuie sur la poignée d'un grand cimeterre à lame pliante dont la pointe pose à terre. De la main gauche, il laisse retomber une draperie sur le cadavre nu du saint, tombé à sa gauche.

GAUTHERIN (JEAN), né à Ouroux (Nièvre), élève de Gumery, de Dumont et de M. Paul Dubois. — Rue d'Assas, 86. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4413. *Portrait de S. M. l'Impératrice de Russie.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}75$. — L. $0^{m}95$. — Pr. $2^{m}50$.

L'Impératrice est assise dans un fauteuil, les pieds sur un coussin.

Appartient à M. C. Jacobsen.

INJALBERT (ANTONIN), né à Béziers (Hérault), élève de Dumont. — Rue du Val-de-Grâce, 18. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4524. *Enfant au mascaron.*

Groupe. Marbre. Pour une fontaine. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}30$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}80$.

Le fond est formé par un mascaron colossal de faune barbu et sou-

riant. Un petit enfant nu, vu de dos, ébouriffé, riant, placé à droite, se penche à gauche et pose la main sur la grosse bouche du masque en lui aplatissant le nez du bout du doigt.

FREMIET (Emmanuel), né à Paris, élève de Rude. — Rue de la Tour, 70. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4387. *Jeanne d'Arc.*

Statue équestre. Plâtre.
H. $4^{m}20$. — L. $1^{m}45$. — Pr. $2^{m}50$.

Jeanne, la tête nue, coiffée en bandeaux, avec une couronne de lauriers formant nimbe autour de la nuque, serrant, de la main gauche, les rênes de son cheval, élève en l'air, de la main droite tendue, la hampe d'un étendard rejeté par le vent. Elle porte une cuirasse échancrée des deux côtés sur la poitrine, qui laisse saillir les seins, couverts d'une cotte de maille, des jambières et des brodequins de fer. Une écharpe flottante est enroulée autour de son cou. A sa droite, un écu est suspendu, derrière elle, à sa selle, d'une forme élevée. Le cheval, le front couvert d'un chanfrein, la queue très courte, marche au pas en levant la jambe gauche de devant. Le sol est jonché de feuilles de laurier.

LANSON (Alfred), né à Orléans, élève de Jouffroy. — Rue Pelouse, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4579. *La Géographie.*

Terme. Pierre.
H. $2^{m}80$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $0^{m}90$.

Jeune femme, au torse nu, la tête entourée d'une bandelette, tenant dans la main gauche un globe terrestre qu'elle regarde attentivement, et dans la droite un compas. Une draperie légère, jetée sur les épaules, retombe de chaque côté de la figure, qui s'enfonce, à mi-corps, dans une gaine quadrangulaire.

Commandé par l'État.

MERCIÉ (Antonin), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Avenue de l'Observatoire, 15. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4717. *La Gloire et la Douleur.*

Figures décoratives pour le monument élevé à Paul Baudry, au cimetière du Père-Lachaise, sur les dessins de M. Ambroise Baudry, architecte.

Modèle. Plâtre. Forme cintrée. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 5^m00. — L. 3^m35. — Pr. 1^m50.

En bas, un sarcophage posé sur deux pieds. Sur le sarcophage, un piédouche supportant le buste, en ronde-bosse, de Paul Baudry, au-dessus duquel une Renommée, figure de femme en haut relief, avec de grandes ailes, descendant d'en haut, à droite, tient une couronne de lauriers. En bas, à gauche, une femme, la tête et le corps enveloppés dans de larges draperies flottantes, se tient accoudée, en pleurant, sur le bord du sarcophage.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Avenue de Wagram, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4691. *Ève.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2^m00. — L. 1^m10. — Pr. 0^m70.

Nue, les cheveux flottants, elle s'avance, posée sur le pied droit, l'autre pied légèrement en arrière, la tête levée, les yeux au ciel, tenant la main gauche sur sa poitrine, la main droite tendue en avant.

MOREAU (Mathurin), né à Dijon, élève de Dumont et de Ramey. — Méd. 2e cl. 1855 (E. U.), 1re cl. 1859, rap. 1861 et 1863, méd. 2e cl. 1867 (E. U.), 1re cl. 1878 (E. U.). — Passage du Montenegro, 15.

N° 4748. *Les Exilés.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur colossale.
H. 2m75. — L. 1m35. — Pr. 1m15.

Un homme d'âge mûr, aux longs cheveux, debout, vu de face, enveloppé de draperies flottantes, la tête baissée, tient son bras gauche autour du cou d'un jeune homme nu qui, debout à son côté, vu de profil, appuie en pleurant la tête sur son épaule. Derrière eux, un bloc de rochers.

COMMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS.

THABARD (MARTIAL), né à Limoges, élève de Duret. — Méd. 1868, méd. 2e cl. 1872, ✻ 1884.

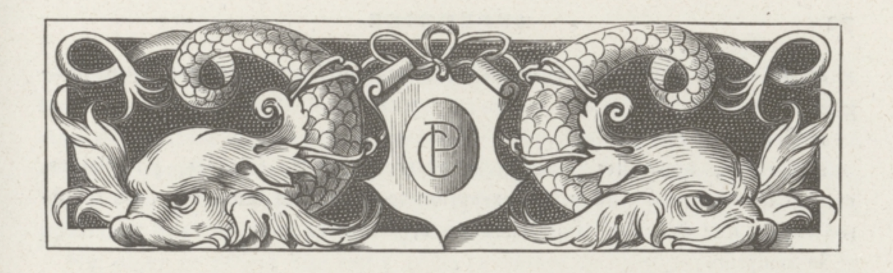
N° 4972. *Le Vainqueur.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m10. — L. 0m95. — Pr. 1m25.

Jeune homme nu, terrassant un aigle qu'il tient étendu sous lui en le maintenant du genou gauche, tandis qu'il lui serre le cou de la main gauche et s'efforce de lui saisir le bec de la droite.

Signé à gauche : *A. Thabard.*





APPENDICE

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret en date du 11 mai 1883.

RÈGLEMENT
DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1889

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

Article premier. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au Palais des Champs-Élysées, à partir du mercredi 1er mai 1889.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et des artistes étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au Palais des Champs-Élysées conformément au règlement particulier de chacune des sections. Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit : en conséquence, l'Administration du Salon considérera toute demande de sursis comme nulle et non avenue, et refusera toute œuvre qui viendrait après le délai fixé.

Art. 2. — Seront admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des œuvres qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, même celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent (cette disposition n'est pas applicable à la gravure et à la lithographie ; elle ne l'est pas non plus à la gravure en médailles ou sur pierres fines) ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Salons précédents de Paris ou aux Expositions universelles de Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon, auquel cas ils ne peuvent être présentés que par la famille de l'artiste décédé ;

Les ouvrages non signés ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés en même matière ;

Les ouvrages de sculpture encore dans le moule ou non dépouillés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés franco de port à M. le Président de la Société des Artistes français, au Palais des Champs-Élysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — L'artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra, en même temps, donner une notice *signée de lui* contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Art. 6. — Les ouvrages de chacun des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice spéciale.

Art. 7. — Un appendice du Catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration de ces monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne sera reproduit au Salon sans une autorisation écrite de l'auteur, qui devra, s'il désire faire reproduire son œuvre, se conformer aux règlements établis.

ART. 10. — L'Administration du Salon fera tout son possible pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui auront été confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ces objets se trouveraient endommagés ou perdus par quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou omissions qui pourraient être commises au Catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera seul juge.

L'ouvrage détérioré volontairement, pour une cause quelconque, par l'artiste lui-même, sera maintenu à la place qu'il occupait, et l'artiste qui l'aura détérioré pourra être privé temporairement du droit d'exposer au Salon, par une décision du Conseil d'administration.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés dans les dix jours qui suivront la fermeture du Salon. Ils seront rendus aux artistes sur la remise du récépissé qui en aura été donné. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration du Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission au Salon.*

ART. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative en un seul tour de scrutin. Les fonctions de membre du jury ne sont pas incompatibles avec celles de membre du comité de la *Société des Artistes français*.

Chacune des quatre sections aura son jury spécial.

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux;

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure en pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

ART. 12. — Sont électeurs pour le jury, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français *ayant été déjà admis au moins une fois au Salon,* dans ladite section, ou aux Expositions universelles de Paris. Toutefois, les membres de la Société des Artistes français auront le droit de voter dans leurs sections respectives, même lorsqu'ils ne seraient pas exposants.

Les artistes électeurs seront admis à voter, après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a droit de vote un bulletin plié portant un nombre de noms qui ne pourra excéder le nombre fixé pour les jurés de sa section.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, aux jours indiqués pour le vote de chaque section, auront la faculté d'envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au Palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté et signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon*. Il sera fait mention de ces votes sur le registre des électeurs.

ART. 13. — Le jour du vote pour chacune des sections est fixé dans les dis-

positions de leur règlement particulier (voir ci-après), et le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la fermeture des urnes, en présence de M. le Président de la Société des Artistes ou de ses délégués et des artistes qui voudront bien assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en appelant ceux qui viennent à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Pour l'admission de toute œuvre, la majorité des membres du jury présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre ni au Directeur des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

En dehors d'une médaille d'honneur, chacune des sections disposera de médailles de trois classes.

La médaille d'honneur ne peut être donnée à un artiste qui l'a déjà obtenue.

Nul artiste ne pourra d'ailleurs recevoir une récompense d'un ordre inférieur ou égal aux récompenses qu'il a déjà obtenues. Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles. Comme celles-ci, elles ne sauraient être décernées deux fois au même artiste.

Les médailles et rappels de médailles antérieures à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

Art. 17. — Les récompenses seront distribuées par le comité de la Société des Artistes français et les jurys des quatre sections, en séance solennelle.

CHAPITRE IV. — *De l'Entrée au Salon.*

Art. 18. — L'Exposition sera ouverte de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Les jours fériés, quels qu'ils soient, les portes seront ouvertes dès huit heures du matin, même lorsque ces fêtes tomberaient un lundi.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Toutefois, le dimanche 1er mai, jour de l'ouverture, et le vendredi de chaque semaine, l'entrée sera de cinq francs toute la journée.

Les dimanches ordinaires, l'entrée sera de un franc de huit heures à midi; à partir de midi, elle sera gratuite, mais *les portes d'entrée seront fermées à partir de cinq heures*. Dans le cas où l'affluence des visiteurs serait par trop grande, l'Administration se réserve la faculté de fermer momentanément les portes et de faire attendre les visiteurs.

Art. 19. — Des cartes d'entrée, rigoureusement personnelles, seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit, dans les bureaux du secrétariat de l'Administration du Salon, au Palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature. *Toute carte prêtée sera confisquée et ne sera jamais rendue au titulaire.*

Art. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse. Elles seront rigoureusement personnelles et soumises aux mêmes règles que celles délivrées aux exposants.

Art. 21. — Le trésorier de la Société des Artistes français est autorisé à délivrer des cartes d'abonnement personnelles pour la durée du Salon, au prix de trente francs et sur la remise d'une photographie du titulaire, laquelle restera annexée à la carte d'abonnement.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

Article premier. — Les ouvrages de peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux, devront être déposés au Palais de l'Industrie du dimanche 10 mars au vendredi 15 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Chaque artiste ne pourra envoyer que deux ouvrages de peinture à l'huile; les artistes qui enverraient au Salon un ouvrage affectant la forme d'un diptyque ou d'un triptyque ne pourront pas exposer en même temps un autre ouvrage de peinture.

Toutes les peintures décoratives, notamment celles qui comprendraient des fragments d'architecture, simulés ou réels, seront placées sur le palier du grand escalier, ou dans un des grands salons portant les numéros 3, 12 et 21.

Tout artiste pourra, en plus, envoyer deux ouvrages se rapportant soit aux dessins, pastels, aquarelles, soit aux miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux.

Sera considéré comme ne constituant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à ces derniers genres placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1^m20.

ART. 2. — Les ouvrages seront encadrés, à l'exclusion de toutes autres, *dans des bordures dorées, noires ou en bois naturel foncé.* Le maximum pour la dimension des bordures sera de 0^m30 de largeur et de 0^m20 d'épaisseur.

Les peintures à l'huile ne pourront être mises sous verre.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou à pans coupés devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Les émaux et miniatures devront être enfermés dans un cadre vitré.

ART. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au Palais des Champs-Élysées le lundi 18 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Ce jury se composera de quarante membres.

Tout artiste nommé membre du jury sera avisé de son élection et devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître s'il accepte ou refuse les fonctions de juré.

ART. 4. — Les opérations du jury ne sont pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Tout artiste hors concours ou antérieurement médaillé au Salon sera admis de droit.

Le jury ne devra pas recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Les dessins ne devront pas dépasser en longueur 8 mètres au maximum, cadre compris.

ART. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui assignera un numéro de placement, qui ne devra être connu que de l'Administration. Ces numéros seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement, afin que le jury puisse exercer sa surveillance sur celui-ci.

Cet article s'applique également aux œuvres admises de droit au Salon.

ART. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de peinture.

Elle sera votée par tous les artistes français déjà récompensés au Salon (médaillés ou mentionnés).

Le vote de la médaille d'honneur ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Au premier tour, la majorité absolue des votants sera nécessaire; au second tour, le quart des voix sera suffisant.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro sur leur bulletin. Si ces derniers sont en majorité, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

La médaille d'honneur sera votée après les autres médailles.

Les médaillés et mentionnés du Salon de l'année pourront prendre part au vote.

ART. 7. — Le jury disposera de quarante médailles.

Les médailles seront de trois classes. Le jury fixera, suivant les besoins du

Salon et après son travail préparatoire, le nombre des médailles à affecter à chacune des classes.

Toutes les médailles, à l'exception de la médaille d'honneur, seront votées par le jury devant les œuvres exposées. Le vote aura lieu séparément pour les médailles de chaque classe; il sera secret, et les médailles seront décernées aux artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu toutefois que ce nombre représente la majorité absolue des jurés présents.

Les premières médailles pourront donner lieu à trois tours de scrutin. Les secondes et les troisièmes ne donnent lieu qu'à un seul tour.

Les premières et secondes médailles qui ne seraient pas données, augmenteront d'autant le nombre des troisièmes médailles à décerner. Par contre, si le vote donnait un nombre de voix égal à plusieurs concurrents pour la dernière des médailles de seconde classe ou de troisième classe, des médailles supplémentaires seraient accordées à chacun des concurrents qui auraient obtenu le même nombre de voix pour chacune de ces dernières récompenses.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES.

ARTICLE PREMIER. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au Palais de l'Industrie du samedi 30 mars au vendredi 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Toutefois, les sculpteurs auront la faculté, jusqu'au 25 avril inclusivement, de remplacer, par les ouvrages exécutés dans leur matière définitive, le modèle en plâtre déposé dans les délais prescrits plus haut.

ART. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages de sculpture, deux de gravure en médailles, et deux de gravure sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

ART. 3. — Le jury sera composé de trente membres; il devra comprendre vingt-quatre statuaires, deux sculpteurs d'animaux, trois graveurs en médailles et un graveur sur pierres fines.

Le jury une fois nommé, cinq jurés suppléants, dont un graveur sur pierres fines, seront désignés en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître de suite s'il accepte ou s'il refuse les fonctions de juré.

Tout membre du jury qui désirera concourir pour une médaille devra donner sa démission.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par le premier des suppléants.

Les jurés supplémentaires ne pourront assister aux opérations du jury que lorsqu'ils auront été convoqués pour remplacer un juré titulaire.

Les opérations du jury ne seront pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Tout artiste hors concours ou médaillé antérieurement sera admis de droit.

Art. 4. — Le vote pour le jury aura lieu au Palais de l'Industrie le dimanche 7 avril, de dix heures à quatre heures.

Art. 5. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de sculpture. Elle sera votée par tous les artistes français, sculpteurs, graveurs en médailles et graveurs sur pierres fines hors concours et médaillés, exposants ou non, et le jury de la section, réunis en assemblée plénière sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin et ne sera décernée que si un artiste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite une médaille d'honneur mettront un zéro sur le bulletin; s'ils sont en majorité, il n'y aura pas lieu à décerner cette récompense. Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 6. — Le jury disposera de vingt et une médailles, savoir : deux premières, six secondes, dix troisièmes.

Trois médailles devront être réservées par lui à la gravure en médailles et à la gravure sur pierres fines. Ces médailles seront de première, de seconde ou de troisième classe, suivant l'appréciation du jury.

Toute médaille de première ou de deuxième classe qui ne serait pas décernée augmentera le nombre des médailles de la classe immédiatement inférieure, sans toutefois pouvoir être dédoublée.

Art. 7. — Seront hors concours :

1° Tous les artistes qui ont obtenu soit la décoration pour leurs œuvres ou la médaille d'honneur, ou une première médaille, ou trois médailles uniques instituées par le règlement de 1864;

2° Tous les artistes qui, considérés comme hors concours par l'arrêté ministériel du 2 avril 1879, ont demandé à être classés définitivement comme hors concours. (Les secondes médailles ne sont plus considérées dorénavant comme donnant droit au titre de hors concours.)

Art. 8. — Aucun artiste ne pourra pénétrer dans l'Exposition de sculpture avant le jour dit du vernissage.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Art. 2. — Chaque architecte ne pourra envoyer que deux ouvrages, mais chacun de ces ouvrages pourra se composer de plusieurs châssis ; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une manière équitable, le jury, après avoir consulté l'auteur, aura toujours la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'ensemble de l'œuvre présentée.

Ne pourront être admis les ouvrages exécutés dans les Écoles d'architecture.

Art. 3. — Des photographies ou des monographies pourront être exposées,

mais seulement à titre de renseignements complémentaires dont le jury appréciera l'opportunité.

Art. 4. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief. Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages exposés par lui, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 5. — Les ouvrages des artistes médaillés ou décorés pour leurs œuvres seront, pour l'admission, exemptés de l'examen du jury.

Art. 6. — Le vote pour l'élection du jury d'architecture aura lieu au Palais de l'Industrie, le lundi 8 avril, de dix heures à quatre heures du soir.

Le jury se composera de douze membres titulaires, plus de deux supplémentaires; le bulletin de vote ne devra contenir que douze noms.

Art. 7. — Il pourra être décerné une médaille d'honneur. Le jury sera composé des membres du jury de l'année, plus des exposants médaillés.

Le vote pour cette haute récompense ne devra donner lieu, au plus, qu'à deux tours de scrutin, et elle ne sera décernée qu'à la majorité absolue des suffrages des votants.

Les autres récompenses seront données à la majorité absolue du jury.

Art. 8. — Le jury disposera de douze médailles réparties par lui en trois classes, mais les médailles de première classe ne pourront excéder le nombre de deux.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou à des projets de restauration d'une importance capitale.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement.

Art. 2. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages de gravure au burin, deux de gravure à l'eau-forte, deux de gravure sur bois et deux de lithographie.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou de lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Ne pourront être présentées les photogravures ni les copies en fac-similé de gravures antérieurement exécutées, même dans un genre différent.

Aucun changement d'épreuve ne pourra être fait à quelque époque et pour quelque cause que ce soit.

Art. 3. — Les ouvrages présentés devront être encadrés, à l'exclusion de toutes autres, dans des bordures dorées avec marges blanches. Ces marges ne devront pas excéder, cadre compris, $0^{m}25$ sur les côtés, le tout mesuré à partir du champ extrême de la gravure. Pour les œuvres de petite dimension, c'est-à-dire au-dessous de $0^{m}25$ de largeur, les marges ne devront même pas dépasser $0^{m}20$ (cadre compris).

L'Administration du Salon est autorisée à refuser à l'enregistrement toutes les œuvres qui ne seraient pas dans les conditions ci-dessus énoncées.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et de lithographie

aura lieu au Palais de l'Industrie le 8 avril, de une heure à quatre heures du soir.

Le jury de gravure et de lithographie sera composé de seize membres ; il comprendra quatre graveurs au burin, quatre graveurs à l'eau-forte, quatre graveurs sur bois, quatre lithographes. Pour le vote du jury, la section de gravure et de lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. Le vote aura lieu par sous-sections, et tout artiste exposant qui aura déjà été reçu au Salon dans chacune des sous-sections pourra y exercer son droit de vote.

Art. 5. — Les artistes hors concours, les artistes exempts du jury d'admission, ainsi que les sociétaires, sont électeurs dans leur sous-section, même dans le cas où ils ne seraient pas exposants.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aurait obtenues dans une autre. Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux. Une fois nommés, les seize jurés opéreront ensemble et ne formeront qu'un seul jury.

Art. 6. — Les artistes médaillés antérieurement sont reçus de droit. Cette disposition ne s'applique pas aux ouvrages en couleur, qui seront soumis à l'examen du jury quel qu'en soit l'auteur.

Art. 7. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes français exposants, les artistes médaillés antérieurement, exposants ou non, et le jury de la section.

La médaille d'honneur sera décernée à la majorité absolue des voix ; elle ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro ; si ces derniers sont en majorité au premier tour, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 8. — Le jury de la section de gravure et de lithographie disposera de treize médailles de toutes classes. Sur ces treize médailles, deux au moins devront être réservées par lui à chacune des sous-sections dont les jurés n'auront pas fait préalablement de déclaration contraire et restrictive, mais aucune d'entre elles ne pourra recevoir plus de cinq médailles.

Les médailles seront distribuées à la majorité absolue des membres du jury. Au troisième tour, toutefois, la voix du Président sera prépondérante et suffira pour établir une majorité en cas de partage des voix.

Art. 9. — Sont hors concours les artistes qui ont été décorés pour leurs œuvres dans la section de gravure et de lithographie. Sont considérés comme hors concours les artistes qui ont déjà obtenu une deuxième médaille ou deux troisièmes ; mais le jury pourra néanmoins leur décerner une première médaille.

Le Président de la Société,
A.-N. BAILLY,
Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,
F. de VUILLEFROY.

JURY
D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 *jurés à élire.*

Le lundi 18 mars 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de peinture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 1825.

MM. Bonnat, 1372 voix; — J. Lefebvre, 1328; — Benjamin-Constant, 1323; — J.-P. Laurens, 1321; — Cormon, 1284; — Bouguereau, 1273; — Harpignies, 1272; — T. Robert-Fleury, 1264; — Henner, 1254; — Vollon, 1243; — J. Breton, 1241; — Pelouse, 1210; — Vayson, 1174; — Guillemet, 1168; — Rapin, 1165; — Puvis de Chavannes, 1162; — Busson, 1159; — Humbert, 1143; — Yon, 1138; — A. Maignan, 1131; — Bernier, 1117; — Luminais, 1079; — Detaille, 1075; — Dagnan-Bouveret, 1060; — Français, 1024; — Carolus-Duran, 1014; — Roll, 968; — Olivier-Merson, 955; — Gabriel Ferrier, 951; — H. Le Roux, 949; — Saint-Pierre, 944; — Barrias, 935; — de Vuillefroy, 925; — H. Pille, 922; — Raphaël Collin, 866; — Duez, 854; — Lansyer, 842; — Gervex, 821; — François Flameng, 722; — Léon Glaize, 617.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 *jurés à élire.*

Le dimanche 7 avril 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de sculpture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Votants : 456.

Statuaires : MM. Mathurin MOREAU, 377 voix; — Étienne LEROUX, 345; — DOUBLEMARD, 323; — GAUTHERIN, 299; — Paul DUBOIS, 292; — BARTHOLDI, 291; — CHAPU, 286; — MERCIÉ, 284; — SAINT-MARCEAUX, 274; — BARRIAS, 272; — FALGUIÈRE, 270; — Albert LEFEUVRE, 268; — GUILLAUME, 263; — BOISSEAU, 253; — GUILBERT, 251; — RODIN, 241; — THOMAS, 240; — CAMBOS, 232; — CAVELIER, 215; — PARIS, 211; — TURCAN, 210; — DELAPLANCHE, 206; — MORICE, 205; — Aimé MILLET, 202.

Sculpteurs d'animaux : MM. FREMIET, 295 voix; — CAIN, 229.

Graveurs en médailles : MM. Alphée DUBOIS, 329 voix; — LEVILLAIN, 291; — CHAPLAIN, 188.

Graveur sur pierres fines : M. VAUDET, 262 voix.

Jurés supplémentaires : MM. CROISY, 191 voix; — BOUCHER, 184; — BLANCHARD, 176; — OLIVA, 176; — GALBRUNNER, 63.

SECTION D'ARCHITECTURE.

14 *jurés à élire.*

Le lundi 8 avril 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section d'architecture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Votants : 118.

MM. BAILLY, 105 voix; — COQUART, 98; — DAUMET, 97; — PASCAL, 97; — MAYEUX, 95; — VAUDREMER, 94; — MOYAUX, 94; — GINAIN, 87; — GARNIER, 79; — LECLERC, 78; — LOVIOT, 77; — ANDRÉ, 71.

Jurés supplémentaires : MM. RAULIN, 49 voix; — CORROYER, 40.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

16 *jurés à élire.*

Le lundi 8 avril 1889, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de gravure), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Eau-forte (129 votants, 4 jurés à élire) : MM. CHAUVEL, 100 voix; — LECOUTEUX, 80; — BOILVIN, 70; — COURTRY, 69.

Gravure au burin (25 votants, 4 jurés à élire) : MM. DIDIER, 23 voix; — WALTNER, 21; — Alph. LAMOTTE, 17; — Ach. JACQUET, 19.

Lithographie (45 votants, 4 jurés à élire) : MM. Gilbert, 40 voix ; — J. David, 36 ; — Maurou, 33 ; — Sirouy, 30.

Gravure sur bois (119 votants, 4 jurés à élire) : MM. Robert, 87 voix ; — Baude, 74 ; — Barbant, 73 ; — Huyot, 71.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bouguereau, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Bonnat, membre de l'Institut, Busson, et J. Breton, membre de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Humbert, T. Robert-Fleury, Guillemet et de Vuillefroy.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Mathurin Moreau et Étienne Leroux. — *Secrétaires :* MM. Boisseau, Guilbert et Aimé Millet.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président :* M. Ginain, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Daumet et Vaudremer, membres de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Loviot et Leclerc.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Waltner. — *Vice-Présidents :* MM. Robert et Gilbert. — *Secrétaire :* M. Courtry.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution solennelle des récompenses décernées à l'occasion du Salon de cette année a eu lieu le 24 juin, à dix heures, dans le grand salon carré, au Palais des Champs-Élysées.

La cérémonie était présidée par M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Le ministre avait à ses côtés M. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, et M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des Artistes français. On remarquait sur l'estrade M. Félix Hémon, chef du cabinet du ministre; M. Lanes, secrétaire particulier; M. Kaempfen, directeur des Musées nationaux; MM. Guillaume et Bouguereau, membres de l'Institut, vice-présidents de la Société des Artistes; MM. Bonnat, Jules Breton, Cavelier, Meissonier, Thomas, membres de l'Institut; MM. Detaille, Duez, Carolus-Duran, Humbert, Fremiet, etc., la plupart des membres des divers jurys du Salon, et un grand nombre de notabilités artistiques et administratives.

M. Bailly, membre de l'Institut, président de la Société des Artistes français, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

L'année 1889, la grande année du Centenaire de la Révolution française, qui a proclamé l'émancipation de la pensée humaine sous toutes ses formes et dans toutes ses expressions, devait être fêtée par la nombreuse famille des artistes d'une façon toute spéciale; aussi a-t-on vu ceux-ci répondre avec le plus grand empressement aux demandes de concours qui leur étaient adressées de toutes parts.

La magnifique Exposition du Champ de Mars, qui exalte si justement et à un si haut point notre orgueil national, en même temps qu'elle commande l'admiration du monde entier étonné de notre puissance productrice, ne doit-elle pas une grande partie de son prodigieux succès, peut-être la plus grande, aux patriotiques efforts de tous les artistes français : architectes, sculpteurs,

peintres, graveurs, qui se sont consacrés à en diriger les plans, à la décorer, à la remplir de leurs meilleures œuvres, des plus fortes conceptions de leur génie depuis de longues années, montrant ainsi ce que notre France est capable de présenter au monde lorsqu'elle jouit des bienfaits de la paix et est en pleine possession d'elle-même?

La Société des Artistes français, bien qu'elle ne fût pas appelée à intervenir directement dans ce vaste concours, n'a pas voulu rester étrangère au mouvement général; elle a tenu, elle aussi, à apporter son contingent d'efforts pour célébrer dignement le grand anniversaire. Elle n'ignorait pas que sa tâche était difficile, ingrate; que le public, presque uniquement préoccupé de la grande Exposition, serait difficilement attiré au Palais des Champs-Élysées; que les recettes seraient très faibles, désastreuses même. Mais qu'importe? plus la tâche était pénible, plus elle était tentante; — la Société des Artistes, d'ailleurs, compte pour peu de chose les questions d'argent.

Si elle a su en mettre de côté dans les années prospères, n'était-ce pas pour parer aux exigences des années difficiles, et d'ailleurs n'est-elle pas avant tout la protectrice des jeunes, des commençants? Or ceux-ci ne pouvaient guère trouver de place au Champ de Mars, fatalement réservé pour les arrivés, les triomphants. Pouvait-elle accepter qu'ils fussent tous ou presque tous exclus de la grande manifestation nationale et qu'ils perdissent la possibilité de se produire et de montrer leurs œuvres en cette même année qui devait attirer à Paris les amateurs du monde entier? Non! certainement non, et la Société des Artistes n'a pas hésité un instant à proclamer la nécessité d'ouvrir son Salon annuel; elle a fait appel aux efforts de tous, et tous ont si bien répondu à cet appel que le Salon de 1889 est un des plus beaux qu'elle ait ouverts. Nul ne pouvait en effet se douter, en parcourant ses vastes salles, qu'un concours plus grand encore était ouvert ailleurs.

Quant aux mauvais résultats financiers, nous avons tout lieu d'espérer qu'ils rassureront pleinement ceux qui craignaient de voir les artistes tomber dans la préoccupation de thésauriser.

D'ailleurs, les expositions annuelles sont avant tout et surtout un enseignement artistique, enseignement qui ne peut être interrompu sans grands inconvénients, même pendant une année. Nous avons dit bien des fois ici même, et nous ne saurions trop le répéter, que le Salon était un lieu d'enseignement pour la jeunesse, que c'était un concours annuel où les artistes français et étrangers apportaient leurs efforts de l'année, comparaient leurs œuvres à celles de leurs camarades, de leurs rivaux; où ils pouvaient se rendre compte de leurs progrès et de ceux de leurs concurrents, et constater la distance qui les sépare encore de leurs aînés et de leurs maîtres. L'émulation y est entretenue par les récompenses que la Société décerne dans les mêmes conditions que le faisait autrefois l'État.

Aussi sommes-nous très heureux que le Conseil de préfecture de la Seine ait bien voulu reconnaître à nos expositions le caractère tout spécial que nous leur donnons et ait refusé d'accepter les prétentions de l'Assistance publique qui persiste à assimiler la Société des Artistes français à toutes les entreprises d'exhibitions et veut prélever sur ses recettes les droits ordinaires dont celles-ci sont

frappées. Nous espérons bien que le Conseil d'État, devant la haute juridiction duquel la question est aujourd'hui portée, ne se refusera également pas à nous reconnaître notre vrai caractère.

Si nous avons pu faire le Salon annuel de 1889, il ne nous a malheureusement pas été possible de le faire durer aussi longtemps que nous l'eussions désiré. Des engagements avaient été pris par l'État pour donner des fêtes dans le Palais de l'Industrie pendant le cours de l'Exposition universelle, et nous avions dès l'abord été prévenus par l'administration qu'à partir du 15 juin la jouissance du Palais pouvait nous être enlevée; c'est grâce à la bienveillance de M. Alphand, chargé par l'État de diriger les travaux d'aménagement desdites fêtes, que nous avons pu prolonger jusqu'au 22 l'existence de notre Salon. Je suis heureux de saisir ici l'occasion qui se présente de remercier publiquement M. le directeur des travaux de Paris de cette bienveillance qu'il nous témoigne en toute occasion.

Je vous disais l'an dernier en terminant : « Puisse notre Société des Artistes français, en dehors de son action bienfaisante et charitable, contribuer longtemps encore, avec l'aide et la protection de l'État, au succès de nos expositions annuelles! »

Puissent tous les efforts que nous constatons chaque année nous assurer en 1889 le triomphe que nous désirons, et affirmer, encore une fois, la supériorité de notre école française!

A vous, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs, de juger si les résultats ont été, comme nous le croyons, à la hauteur de nos efforts et de notre bonne volonté.

Veuillez avoir l'extrême obligeance, Monsieur le ministre, de remettre vous-même aux lauréats de notre Salon les récompenses qui leur ont été décernées par le jury.

Après le discours de M. Bailly, M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a pris la parole en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

En constatant le succès du Salon, votre honorable président ne saurait être accusé de complaisance envers ses confrères; les éloges qu'il vous adresse resteraient plutôt au-dessous de la vérité. Je ne suis pas tenu à la même réserve que lui; depuis que l'État vous a remis la gestion directe de vos affaires, le ministre des beaux-arts peut dire librement tout le bien qu'il pense de vous : personne n'a le droit de suspecter son impartialité.

Voilà plusieurs années que, suivant l'exemple de la France entière, vous aviez pris l'Exposition du centenaire pour but principal de vos efforts. Vous vouliez contribuer d'une manière digne de vous et de l'art français à la grande victoire, dont nous avions bien le pressentiment, mais qui a dépassé toutes nos espérances. Le Champ de Mars a donc reçu des œuvres capitales, où vous avez mis le meilleur de vous-mêmes et comme la fleur de votre talent. Mais telles sont les ressources de votre inspiration et la fécondité de votre travail que vous n'avez pas

manqué à votre rendez-vous annuel, et que le palais où nous sommes a pu, lui aussi, se peupler d'œuvres dont la plupart méritent l'attention et dont beaucoup sont de premier ordre.

La crainte de mal juger nous rend quelquefois injustes; nous hésitons à assigner pour une œuvre que nous avons vue naître le rang que lui réserve la postérité. Pourtant l'évidence est quelquefois si frappante, l'impression si saisissante et si générale, que l'on peut alors se risquer à devancer le jugement de l'avenir. Je n'hésite donc pas à dire que l'art français aura donné ici, cette année, une nouvelle preuve de ses meilleurs dons, et qu'en décernant votre médaille d'honneur, vous avez signalé une de ces toiles qui consacrent à la fois la maîtrise d'un artiste et la puissance d'un genre. Genre bien français, du reste, et qui n'a pas besoin de chercher à l'étranger son histoire et ses titres de noblesse. Notre race a su toujours unir le sentiment de la vie intime et de la nature familière à celui des légendes héroïques et des grandes scènes de l'histoire. La patrie de Lebrun, de David et de Delacroix, n'est-elle pas aussi la patrie de Chardin, de Greuze et de Corot? Si nous avons gardé le secret des grandes compositions où l'œil embrasse d'un regard tout un âge et toute une épopée, nous n'avons pas perdu celui des compositions intimes, où l'âme de l'artiste se révèle dans le sens profond d'une heure de la vie, d'un aspect du ciel, d'un sourire de la nature.

Si je voulais chercher d'autres exemples à l'appui de ce que j'avance, je n'aurais que l'embarras du choix, et je ne me laisse retenir que par la crainte d'une trop longue énumération. Allégories, scènes historiques, paysages, portraits, combien pourrais-je citer de toiles où les idées symboliques du passé, les fastes de la patrie, les sites de la France, l'infinie variété de la physionomie humaine, ont trouvé une expression vivante! Beaucoup de ces œuvres portent des noms qui nous sont chers et qui ne relèvent plus que de l'admiration publique. Les saluer au passage, c'est le plus doux de mes devoirs.

La peinture, d'ailleurs, n'est pas seule à mériter notre hommage. L'art qui suscite, dans la même année, avec tant de productions diverses et tant de débuts pleins de promesses, la rivalité de ces deux maîtres qui ont mis leur talent et leur cœur de patriotes à faire revivre devant nous les nobles traits de la plus pure de nos gloires nationales, de l'héroïne inspirée d'Orléans; cet art, dis-je, donne une haute idée de sa vitalité, une preuve incontestée de son éclat.

Je ne me pardonnerais pas de ne pas donner une mention particulière et justement méritée à l'œuvre distinguée de nos graveurs, aux travaux intéressants de nos architectes. Eux aussi ont su conserver leur rang dans cette grande famille des artistes français, qui a tant ajouté au patrimoine de gloire et à la renommée de notre pays.

Vous avez eu raison de dire, mon cher président, qu'en décidant que, malgré la coïncidence de l'Exposition universelle, il y aurait un Salon de 1889, le conseil de votre Société n'avait pas seulement pour but de rester fidèle à la tradition; qu'il avait songé surtout à ceux de vos jeunes confrères qui ont besoin de se produire et qui n'ont pas d'autre occasion que celle que vous leur offrez. Il était bon, en effet, de leur fournir le moyen de se mettre en contact avec le public, et de ne pas prolonger un an de plus ce stage obscur de l'atelier, où l'on risque de s'épuiser, si l'on n'a d'autre juge que soi-même.

Cette bonne action, ajoutez-vous, n'a pas été sans quelques sacrifices de votre part, et l'année 1889 ne saurait compter parmi les plus prospères pour vos finances. Votre vigilance, qui n'est pas sans nous plaire, ne doit pas cependant vous faire pousser le cri d'alarme. Il y a des pertes qui se réparent, et qui ne sont pas sans compensation. Je suis sûr que vous ne regretterez rien de ce que vous avez fait, et que, dès l'an prochain, vous verrez les plus-values vous revenir, et, avec elles, cette prospérité matérielle qui, depuis l'origine, n'avait cessé de grandir. Il n'est pas mauvais, du reste, avec les prétentions que vous avez à combattre et auxquelles vous avez fait allusion, de prouver que vous poursuivez, avant tout, une œuvre de désintéressement et de confraternité.

L'État, qui suit vos efforts avec tant d'intérêt et qui prend sa part de vos succès, vous doit plus que l'expression de sa sympathie. Vous faites un nouvel appel à sa bonne volonté : il vous entend. Votre société peut compter que son appui ne lui fera jamais défaut.

J'ai grand plaisir à vous en donner la formelle assurance.

M. Vigneron, commissaire délégué de la Société des Artistes français, a proclamé ensuite le nom des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. FRIANT (Émile).

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. LAURENT-DESROUSSEAUX,
QUINSAC (Paul),
PROUVÉ (Victor),
SAINT-GERMIER (Joseph).

Section de sculpture.

MM. SOULÈS (Félix),
GARDET (Georges),
Mlle LANCELOT.

Section d'architecture.

M. ALLORGE (Paul).

Section de gravure.

M. MIGNON (Abel).

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

SALON DE 1889

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

SECTION DE PEINTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Dagnan-Bouveret (Pascal-Adolphe-Jean).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille d'honneur votée par les artistes exposants, le Jury de la section et les artistes récompensés de la section :

M. Jacquet (Achille).

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Guay (Gabriel).
Baschet (Marcel).
Renard (Émile).
Berthelon (Eugène).
Boutigny (Paul).
Gilbert (René).
Delacroix (Henry-Eugène).
Outin (Pierre).
Paris (Camille).
Montenard (Frédéric).
Deyrolle (Théophile-Louis).
Loustaunau (Louis-Auguste Georges).
Vollon (Alexis).
Boudot (Léon).
Frère (Charles-Édouard).

Médailles de 3e classe.

MM. Gardette (Louis).
Garaud (Gustave-Césaire).
Mlle Godin (Marguerite).
MM. Duffaud (Jean-Baptiste).
Fauvel (Georges-Henry).
Ménard (Émile-René).
Horovitz (Léopold).
Mlle Billet (Aline).
Mlle Pomey (Thérèse).
MM. Bertrand (Paulin).
Bourgogne (Pierre).
Joubert (Léon).
Renouard (Paul).
Otémar (Édouard d').
Mlle Schwartze (Thérèse).
M. Solomon (Joseph).

MM. Quinsac (Paul).
Gervais (Paul-Jean).
Cabrit (Jean).
Hirsch (Auguste-Alexandre).
Cogghe (Rémy).
Weeks (Edwin, lord).
Fournier (Hippolyte).
Deully (Eugène-Auguste-François).
Zorn (Anders).
Bartels (Hans).
Carpentier (Évariste).
Lambert (Albert).
Frappa (José).
Lépine (Stanislas).

Mentions honorables.

MM. Van den Bos (Georges-Pierre-Marie).
Peel (Paul).
Richir (Herman-Jean-Joseph).
Le Quesne (Fernand).
Vonnoh (Robert-William).
Baertsoen (Albert).
Verdier (Jules-Victor).
Penfold (Franck-C.).
Galliac (Louis).
Castaigne (André).
Point (Armand).
Moncourt (Albert de).
Muraton (Louis).
Karbowsky (Adrien).
Noirot (Émile).
Moisson (Raymond).
Marchal (L.).
Daudin (Henry-Charles).

MM. Rondel (Henri).
Gorguet (Auguste-François).
Roussel (Georges-F.).
Mlle Cotton (Mariette).
MM. Dagnaux (Albert).
Wallander (Alfred).
Métivet (Lucien-François-Marie).
Lemeunier (Basile).
Mlle Champ-Renaud (Thérèse de).
MM. Seignac (Paul).
Haumont (Émile-Richard).
Mlle Fleury (Madeleine).
MM. Lecreux (Gaston).
Sergent (Lucien-Pierre).
Darien (Henry).
Chrétien (René-Louis).
Ferraris (Arthur).
Palezieux (Edmond-Henri-Théodore de).
Bréauté (Albert).
Rigolot (Albert-G.).
Massé (Julien).
Valenzuela-Puelma (Alfredo).
Van Aken (Léo).
Mlle Roszmann (Augusta).
M. Fleischer (Max).
Mlle Havers (Alice).
MM. Cornillier (Pierre-Émile).
Bastien-Lepage (Émile).
Delécluse (Auguste-Joseph).
Guthrie (James).
Roussin (Georges).
Mlle Amans (Louise).
MM. Chevilliard (Vincent).
David-Nillet (Germain).
Jacque (Émile).
Montholon (François de).

SECTION DE SCULPTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Michel (Gustave).

Médailles de 2e classe.

MM. Gardet (Georges).
Puech (Denis).

MM. Hannaux (Emmanuel).
Geffroy (Alphonse-Louis-Victor).
Houssin (Édouard-Charles).
Laporte (Alexandre-Gabriel).
Soulès (Félix).
Lechevrel (Alphonse-Eugène).

Médailles de 3e classe.

MM. Solo (Georges-Ernest).
Guillot (Anatole).
Pierre (Louis).
Fournier (Édouard).
Lévy (Charles).
Mlle Lancelot (Marcelle-Renée).
MM. Houdain (André d').
Cros (Henri).
Rambaud (Pierre).
Moreau (François).
Bloch (Armand-Louis).
Grégoire (Louis).

Mentions honorables.

MM. Adamson (Amand).
Belloc (Jean-Baptiste).
Mlle Boursier (Thérèse).
MM. Bussière (Ernest).
Capellaro (Paul-Gabriel).
Carrier-Belleuse (Louis-Robert).
M. Chappuy (Victor).
Mme Cranney Franceschi (Marie-Jeanne).
MM. Drouot (Édouard).
Faivre (Ferdinand).
Frampton (Georges).
Froger (Albert).
Gheest (Maurice-David de).
Grandmaison (Nicolas).
Hildebrand (Bernard).
Mlle Jouvray (M.).
MM. Mac-Monnies (Frédéric).
Michel Malherbe (Ernest).
Marcel (Jacques).
Moncel (Alphonse-Emmanuel).
Mlle Monod (Alice-Blanche).
MM. Nelsson (Henri).
Naudé (Henri).
Nocq (Henri-E.-A.).
Richer (Paul.)
Talon (Henri-Alexandre).
Teixera-Lopes (Antonio).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Esquié (Pierre-Joseph).

Médailles de 2e classe.

MM. Fournereau (Lucien).
Wallon (Paul-A.-J.).
Cazaux (Charles-Henri).

Médailles de 3e classe.

MM. Allorge (Paul).
Brunnarius (Ernest).
Durand (Antonin).
Leidenfrost (Philippe-Alexandre).

Mentions honorables.

MM. Astruc (Jules-Godefroy).
Boué (Ernest).
MM. Conin (Alphonse).
Cottard (Jacques-Édouard-Henri).
Dauvergne (Louis).
Doillet (Laurent-Jean-Baptiste).
Gohier (Félix).
Grenouillot (Jules-André).
Josso (Clément-Marie).
Krafft (Henri-Gustave).
Lemoine (Léonard-Joseph-Marie-Paul).
Meissonier (Louis-C.-J.).
Muller (L.).
Moreau (René).
Saintier (Eugène-Charles).
Van den Bulcke (Adolphe).
Vignat (Camille).
Warren (Withney).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille de 1re classe.

M. Deveaux (Jacques-Martial).

Médailles de 2e classe.

MM. Géry-Bichard (Adolphe-Alphonse).
Abot (Eugène-Michel-Joseph).

Médailles de 3e classe.

MM. Desmoulin (Fernand).
Muller (Louis).
Mlle Poynot (Gabrielle).
MM. Corpet (Étienne).
Derache (Gustave-Victor).
Colas (Louis-Auguste).
Ruffe (Léon).
Thévenin (Georges-Auguste).
Roland (Émile).
Vintraut (Godefroy-Frédéric).

Mentions honorables.

MM. Avril (Paul-Victor).
Ball (Wilfrid).
Mercier (G.-C.).
Beguin (Émile).
Spinelli (Raphaël).
Rodriguez (Gaston-Louis).
Fonce (Camille).
MM. Deville (Maurice).
Thévenin (Charles-René).
Montbard (Georges).
Fonfaye-Laprandie (Firmin-Joseph-Marie).
Mlle Matrat (Pauline).
Mme Christophe (Francine).
M. Mélois (Laurent).
Mlle Sulpis (Georgette).
MM. Baudouin (Frank-Jean).
Fournier (Ulysse).
Duplessis (Edmond).
Duboscq (Albert-Eugène).
Hamel (Adolphe-Émile).
Tropech (Édouard-Alfred).
Prunaire (Alfred).
Froment (Ferdinand).
Bazin (Léon).
Mme Corduan (Augustine).
MM. Giroudon (Tony).
Maynard (L.-Charles).
Hermant (Auguste-Louis).
Richard (Charles).
Sylvestre (Jules-Ernest).
Husch (Louis-Joseph).
Dugourd (Henri-Nicolas).
Mlle Tesselski (Eugénie).

PRIX MARIE BASHKIRTSEFF.

Mlle Godin (Marguerite).



TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

NOTA. — M. H. *veut dire Médaille d'honneur;* P. S., *Prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*
Le nom placé à la fin est celui du graveur.



TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

M DCCC LXXXIX